LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

53 ème ANNÉE - NUMÉRO 736 — 29 OCTOBRE 1999 - 150 Francs CFA

L'INSÉCURITÉ GRANDISSANTE AU BÉNIN :

À CHACUN SON RÔLE POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX

S'il est un événement qui ait agité la vie nationale ces jours-ci, c'est bien l'insécurité avec son corollaire, le phénomène Dévi. L'exacerbation du banditisme avec les crimes abominables sont à l'origine du phénomène Dévi. Dévi est un jumeau, un homme de la quarantaine qui, après avoir subi des humiliations, a juré de mettre fin à l'abomination de la désolation perpé-

(Lire la suite à la page 6)

BRAS DE FER GOUVERNEMENT - SYNDICATS :

LE RISQUE DE L'IMPASSE

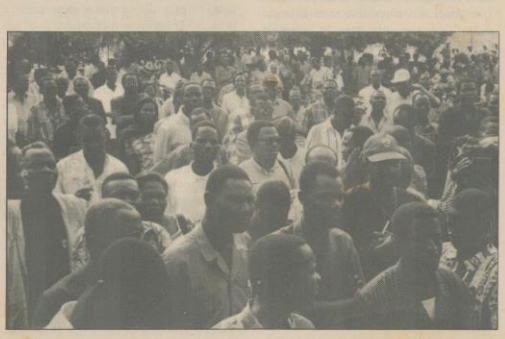

Les syndicats béninois ne badinent, plus par ces temps de mondialisation, vis-à-vis des moyens imprécis et inconsistants, proposés pour résoudre les nombreux et graves problèmes sociaux qui se posent. Conscients qu'en matière de revendications syndicales, seuls l'opiniâtreté et le harcèlement sont payants, les travailleurs, après moult négociations infructueuses avec le gouvernement du Président Kérékou, ont brandi l'arme redoutable de la grève pour exiger la satisfaction totale de leurs revendications. Ainsi ils ont observé un arrêt de travail de 72 heures, reconductible, du 25 octobre 1999 à 00 heure au mercredi

(Lire la suite à la page 2)

SOUS LA PROTECTION DE LA SAINTE VIERGE :

OUVERTURE OFFICIELLE DU COLLÈGE MGR. DE SOUZA

(Lire nos informations à la page 9)

L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN EN DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE :

DES PRIORITÉS À DÉFENDRE

(Lire nos informations à la page 2)

GARANTIR LA JUSTICE POUR TOUS

*(...) La responsabilité propre des chrétiens de travailler à rétablir des relations pacifiées et réconciliées entre tous les membres de la nation doit les conduire à envisager que, pour y parvenir de façon durable, il est nécessaire de garantir la justice pour tous. Il est donc urgent de prendre une conscience claire que tous les êtres humains ont une même dignité, qu'ils méritent le même respect, qu'ils sont égaux et qu'ils sont sujets des mêmes droits et devoirs. Comme je l'ai écrit dans mon Message pour la Journée mondiale de la paix de 1998, «**la paix pour tous naît de la justice de chacun. Nul ne peut se soustraire à un devoir d'une importance si déterminante pour l'humanité. Ce devoir concerne tout homme et toute femme selon leurs compétences et leurs responsabilités**» (n°7). D'autre part, lorsque les pouvoirs publics, au nom de leur responsabilité propre, doivent appliquer des peines, la justice doit toujours être conforme à la dignité de la personne et donc au dessein de Dieu sur l'homme et sur la société.* Comme je l'ai écrit dans l'Encyclique Evangelium vitæ, «*la mesure et la qualité de la peine doivent être attentivement évaluées et détermi-*

A L'ÉCOUTE DU PAPE

nées» (n° 56). On ne peut pas ne pas déplorer les trop nombreux cas de personnes pour lesquelles on recourt à la peine de mort. Ma pensée se tourne aussi vers les nombreux détenus qui sont victimes de la lenteur des procédures judiciaires, en souhaitant qu'ils voient leurs procès menés à terme sans retard et que leur défense soit correctement assurée. Il importe de tout mettre en œuvre au sein de la société pour que l'espoir demeure toujours malgré les difficultés, que les personnes aient la possibilité de purger leur peine dans le respect de leur dignité et qu'elles aient la possibilité de se corriger et de s'amender. (...)

La promotion de la justice entre les peuples et à l'intérieur de chaque communauté humaine fait partie intégrante du témoignage évangélique. Je vous encourage donc vivement dans votre souci d'aider vos communautés à s'engager toujours plus intensément en vue de construire une société nouvelle fondée sur la justice et la solidarité fraternelle, dans l'harmonie entre toutes ses composantes. Il est urgent que dès la première éducation chacun soit formé aux valeurs morales et civiques, en ayant un sens aigu des droits et des devoirs des personnes et des communautés humaines. En éduquant à la justice, on éduque à la paix. À tous ceux qui aspirent à la justice et à la paix, et particulièrement aux jeunes, je redis avec force : «gardez toujours vivante en vous la recherche de ces idéaux, et ayez assez de patience et de ténacité pour les poursuivre dans les conditions concrètes où vous vivez. [...] Ayez le goût de ce qui est juste et vrai, même quand s'en tenir à cette règle exige des sacrifices et engage à aller à contre-courant !» (Message pour la Journée mondiale de la paix de 1998, n° 7). *Avec vous, j'exhorte les catholiques et les hommes de bonne volonté à être vainqueurs du mal par le bien* (cf. Rm 12, 21), *par des actes de charité fraternelle qui seuls peuvent permettre un avenir au pays, redonner confiance aux populations et créer des relations porteuses d'une véritable espérance. Je vous encourage aussi à prendre toujours plus position contre les violences, d'où qu'elles viennent.*

Pour permettre à tous les membres du Peuple de Dieu de marcher avec détermination sur cette voie, je vous invite à donner une place de choix à l'enseignement de la doctrine sociale de l'Église. Il est particulièrement important que les laïcs catholiques s'engagent dans la vie publique pour être «le sel de la terre», en témoignant avec hardiesse, dans leurs activités quotidiennes, de l'amour et de la justice de Dieu. Leur engagement est aujourd'hui d'une grande portée au moment où se recherche un nouveau système institutionnel pour construire une nation unie et solidaire, en dépassant les animosités et en acceptant les différences acceptées comme des richesses pour le bien de tous. (...)

Rome, le 10 septembre 1999
Adresse de Jean-Paul II aux évêques du Burundi en visite «ad limina apostolorum»

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN EN DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE :

DES PRIORITÉS À DÉFENDRE

« À l'étape actuelle de notre législature, nous devons repenser notre méthode de travail ». C'est en somme, le point culminant du discours de Me Adrien Houngbédji, président de l'Assemblé Nationale, le jeudi 21 octobre dernier, à l'ouverture, de la deuxième session ordinaire de l'institution qu'il dirige.

C'était en présence de Mme Conceptia Ouinsou, président de la Cour Constitutionnelle, des représentants des autres institutions de contre-pouvoir, des membres du gouvernement, des membres du corps diplomatique, des représentants des organisations internationales et plusieurs autres invités.

L'occasion était tout indiquée pour le président de l'Assemblée Nationale de repasser à la loupe les divers mécanismes du travail parlementaire. Ainsi, après un regard rétrospectif sur les tâches accomplies par les deux premières législatures, Me Houngbédji affirme «qu'il revient à chaque législature qui arrive, d'améliorer le travail fait par celle qui s'en va». Et il poursuit : «Pour nous, en l'occurrence, le premier défi devra être le renforcement de notre État de droit et la protection des libertés. Le gage de la réussite d'une telle mission, à en croire le président de l'Assemblée, réside dans l'émergence au sein de l'hémicycle et à la faveur des élections législatives de mars 1999, d'une opposition dynamique qui a su se positionner dans les organes essentiels du parlement, pour jouer, aux côtés de la mouvance présidentielle, son rôle dans le débat démocratique». L'expérience des cinq premiers mois de cette troisième législature permet à Me Houngbédji d'inviter ses pairs à revoir de fond en comble les procédures législatives. Car, fait-il constater, la longueur de la procédure de vote des lois est à l'origine de la lenteur et de l'accumulation des projets de lois d'une législature à l'autre. La procédure d'urgence consacrée par la Constitution pour voter rapidement et en priorité certaines lois à la demande du gouvernement mérite aussi d'être revue. L'insuffisance de cette procédure d'urgence réside dans le fait qu'elle ne favorise pas des investigations profondes et des débats conséquents. Ce qui parfois crée des frictions entre l'Exécutif et le Législatif.

Ce sont là autant de réflexions qui pourraient conduire les députés sur le terrain de la révision des textes essentiels qui régissent le fonctionnement du parlement béninois.

Mais déjà un réel engagement des députés à plus de sacrifices peut aider à trouver «le meilleur mécanisme pour accélérer le train». Ainsi, outre l'assiduité du député aux différentes séances de l'Assemblée (commissions, plénières), sa capacités d'écoute et de prise en compte des préoccupations des populations par les moyens du dialogue et de la tolérance sont autant d'atouts nécessaires pour l'efficacité de cette troisième législature qui aura à connaître le budget de l'État, exercice 2000, le tout premier du nouveau millénaire. C'est dire que l'attention sera focalisée au cours de cette deuxième session ordinaire sur la discussion et le vote de ce budget qui constitue un élément déterminant du contrôle de l'action gouvernementale.

Dans ce cadre, la discussion budgétaire serait sans grande portée si elle se réduisait à modifier ici et là un chapitre ou un titre.

Pour Me Houngbédji, l'étude du budget doit être aussi l'occasion de savoir ce qui a été fait des fonds précédemment mis à la disposition de l'Exécutif pour financer ses dépenses. Et pour y parvenir, l'Assemblée doit voter des lois de règlement qui permettent de savoir comment l'argent des contribuables est dépensé.

Il s'agit là d'un rôle presque jamais joué par l'Assemblé nationale depuis les législatures successives de l'ère du renouveau démocratique.

Le retour à une telle orthodoxie ne sera que salutaire pour l'actuelle législature.

Mais entre les vœux et la réalité, la distance est parfois longue et même périlleuse. Surtout quand on y mêle des calculs politiciens basés sur l'intérêt personnel et égoïste.

Seulement attendons la clôture de cette deuxième session ordinaire pour juger véritablement de la volonté des députés béninois de ne pas faire de leur institution une chambre d'enregistrement de l'Exécutif.

Guy Dossou-Yovo

BRAS DE FER GOUVERNEMENT - SYNDICATS :

LE RISQUE DE L'IMPASSE

(Suite de la première page)

27 octobre 1999 à minuit. Une grève qui incontestablement a faire mal.

Du chapelet des revendications présentées par les travailleurs, on retient les points principaux ci-après :

1. — Paiement des salaires à l'indice réel acquis au 31 décembre 1998.

2. — Relèvement de l'allocation familiale de 2000 à 3000 francs par mois et par enfant.

3. — Relèvement de la valeur du point indiciaire de 15%.

4. — Revalorisation du SMIG de 100%.

5. — Révision à la baisse du taux de l'IPTS.

6. — Abrogation de l'ordonnance 69-14 relative au droit de grève.

7. — Paiement des moins-perçus et autres rappels à tous les travailleurs.

8. — Régularisation de la situation administrative des nouvelles recrues de la fonction publique.

9. — Parution rapide des actes de reclassement, d'avancement et de promotion.

10. — Règlement de la situation administrative et financière des agents des collectivités locales.

11. — Suppression de la TVA sur les premières tranches de consommation d'électricité et d'eau.

12. — Organisation des concours professionnels et des formations continues.

13. — Liquidation de la pension de retraite sur la base du grade acquis à la retraite et non sur la base de l'indice payé avant l'admission à la retraite.

14. — Arrêt de la précarisation de l'emploi dans la Fonction publique.

Face aux exigences des syndicats, le gouvernement quant à lui propose :

1. — Mise en œuvre du nouveau mécanisme d'avancement des Agents de l'État le 1er janvier 2000 ;

2. — Reversement dans la nouvelle grille du nouveau mécanisme d'avancement sur la base de l'indice et du grade administratif acquis au 31 décembre 1998;

3. — Paiement à l'indice acquis au 31 décembre 1994 à partir du 1er janvier 2000;

4. — Prise en compte des effets financiers découlant du nouveau mécanisme d'avancement des Agents de l'État, concomitamment au remboursement du dû afférent aux indices restés non payés de 1995 à 1998, jusqu'à leur solde total. Les modalités de rattrapage de l'indice acquis au 31 décembre 1998 feront l'objet de négociations avec les Centrales syndicales;

5. — Octroi de nouveaux avantages sociaux aux enseignants, aux personnels de santé et aux indigents.

En parcourant les revendications des travailleurs, il ne s'agit pas en fait d'exigences nouvelles, mais de doléances formulées depuis longtemps, et constamment renouvelées. C'est donc las des négociations sans lendemain que les travailleurs ont décidé de mettre la pédale forte pour faire lâcher du lest au gouvernement. Mieux, les points 4 et 5 du gouvernement paraissent trop vagues et de son côté, le pouvoir claironne à qui veut l'écouter qu'il ne peut pas aller au-delà de ces propositions. Les exigences vis-à-vis des partenaires au développement obligent, aime-t-on dire et à redire. Soit. Seulement les princes qui nous gouvernent, donnent la curieuse impression de ne pas savoir faire diligence quand il le faut et de laisser venir le danger. En effet, les négociations sur l'avancement au mérite, annoncées depuis fin 1998 ont mis un an pour démarrer, encore dans la cacophonie. Alors comment s'étonner que les syndicats brandissent l'arme de la grève surtout que le pouvoir leur en offre, naïvement peut-être, l'occasion, soit par négligence, soit par dissimulation, soit par ruse ou par défaut de transparence dans la recherche de la satisfaction de certaines revendications sociales, non seulement urgentes mais raisonnables. À y regarder de près, les travailleurs, dans leur grande majorité, ont le sentiment que la loi de sacrifice agitée par le pouvoir ne s'applique pas, en tout lieu et à tout le monde, sans discrimination. Oui, c'est bien cela le nœud du problème. Nombreux sont les Béninois qui ne comprennent pas aujourd'hui le luxe insolent, l'opulence déconcertante de certains ministres, honorables députés et autres directeurs centraux, principaux décideurs de ce pays. Alors que le fonctionnaire béninois moyen se met en quatre pour se procurer ses repas quotidiens. Et ce sont donc ces situations qualifiées d'injustes et dégradantes par les syndicats qui alimentent la crise de confiance et la rupture entre le gouvernement et les partenaires sociaux et dont la grève récente de 25 au 27 octobre dernier n'est qu'une illustration supplémentaire.

En décortiquant la plate forme revendicative des travailleurs, on s'aperçoit que le gouvernement a indubitablement beaucoup à faire pour mettre à l'aise les travailleurs et se mettre à l'abri de la fronde syndicale. C'est une affaire de gros sous agite-t-on dans les arènes du pouvoir. Mais entre les déclarations des tenants de cette théorie et leur train de vie, usage, ambigü et même délicat, qu'il font du bien public, le fossé est assez grand. Très grand même.

Il reste donc que la véritable pierre d'achoppement entre les syndicats et le gouvernement est le souci de la recherche d'une certaine transparence, de l'équité dans la distribution et la jouissance du patrimoine commun. C'est sur ce terrain que le gouvernement doit désormais jouer, quelqu'en soit le prix que cela lui coûtera pour garantir la paix sociale. La santé de l'économie béninoise qui est étouffée par des magouilles et des comportements de flibustier, en dépend. Car il est inadmissible que sur une population d'un peu plus de 5 millions, une poignée d'individus continue allègrement de s'enrichir illicitement et férocement, et en toute impunité au détriment d'une majorité inexorablement et continuellement en voie de paupérisation de plus en plus croissante et oppressante.

Alain Sessou

ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA-DONGA

LE FOYER DES JEUNES FILLES DE NATITINGOU PRÊT POUR ACCUEILLIR LES ÉLÈVES

À l'entrée de la ville de Natitingou, une concession d'immeubles à un niveau peint en bleu retient l'attention du visiteur venu de Djougou. C'est le foyer des jeunes filles de Natitingou d'une capacité d'accueil de 300 jeunes filles. Sous la responsabilité du maître d'ouvrage délégué, l'AGDSD, quatre entreprises spécialisées dans le bâtiment, COVEC, Armet International, SITRA et SOBA/TP ont travaillé une dizaine de mois durant pour réaliser ce chef d'œuvre, le deuxième après celui de Lokossa. D'un coût global d'environ 730 millions, le foyer des jeunes de Natitingou est financé par la Banque mondiale et est composé de :

— 3 dortoirs pour 100 filles chacun,
— 1 réfectoire,
— 1 bâtiment pour l'Administration du foyer,
— 1 bâtiment pour l'Administration du Collège,
— 3 modules de 3 salles de classes chacun,
— 1 infirmerie,
— 1 buanderie,
— Voirie et Réseaux Divers (VRD).

Pour s'enquérir du parachèvement des travaux après la visite du ministre de l'éducation, une délégation de l'AGDSD, conduite par son directeur technique, M. Hugues Ousmane N'Diaye a effectué une visite sur le site. Au cours de la séance de travail qu'il a eue avec les entrepreneurs, le directeur technique s'est réjoui du taux d'avancement des travaux qui se situe à 94% en moyenne selon le contrôleur des travaux. Toutefois M. Ousmane a donné des instructions fermes pour parachever les travaux de finition prévus pour cette semaine. Salles de classes, dortoirs, buanderie, salles de réception, tout est fin prêt pour accueillir les jeunes filles de Natitingou le 8 novembre prochain.

Certainement que dans les prochains jours, les foyers des jeunes filles des autres départements abritant des locaux provisoires subiront des travaux d'aménagement dignes du nom car le développement du Bénin passe inévitablement par l'éducation des filles.

ATLANTIQUE - LITTORAL

UN CENTRE D'HÉBERGEMENT DES RÉFUGIÉS À KPOMASSÈ

Le Centre béninois des réfugiés de Kpomassè, localité située à une quarantaine de kilomètres de Cotonou, a été officiellement inauguré le vendredi 22 octobre dernier. La cérémonie a été présidée par le ministre de l'Intérieur en présence d'une délégation du Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR). Le centre a une capacité d'accueil de 1.200 personnes, chiffre qui peut être porté à 5.000 en cas d'installations additionnelles. Quelques 1.030 réfugiés y sont actuellement hébergés dont 730 ressortissants congolais, 200 nigérians et environ 100 réfugiés togolais.

D'un coût global de 900 millions de F CFA, le centre doit la réalisation de ses infrastructures au concours financier du gouvernement béninois, du Fonds d'aide bénino-belge, du HCR, et d'organismes nationaux comme la Société béninoise d'électricité et d'eau (SBEE) et le centre Songhaï.

Ces infrastructures comprennent un centre d'hébergement d'une capacité de 1.200 personnes, un centre de formation pour l'autosuffisance et l'intégration locale des réfugiés, un module de 3 classes et des bureaux au sein de l'école de la localité ainsi qu'un dispensaire au centre de santé. L'approvisionnement du site en eau potable est assuré grâce à un réseau d'adduction d'eau et un château d'eau ainsi que trois bornes fontaines.

À la fin de la cérémonie, le ministre de l'Intérieur s'est adressé aux réfugiés du centre pour leur demander de ne pas s'inquiéter pour leur sécurité. Le gouvernement béninois, a-t-il précisé, continuera d'y veiller dans la pure tradition hospitalière de notre pays, le Bénin.

BORGOU-ALIBORI

ACCROÎTRE L'AUTONOMIE ET LE POUVOIR ÉCONOMIQUE DE LA FEMME RURALE

Les journées mondiales sont par vocation des occasions privilégiées de sensibilisation et de prise de conscience pour des actions décisives en vue d'éradiquer les fléaux de la pauvreté, de l'ignorance et de la maladie. Malheureusement, on constate de plus en plus que le grand espoir suscité par ces symboles de générosité et solidarité semble plutôt partir en fumée. Mais en dépit de cette démission de la communauté internationale à l'égard de l'Afrique, ce continent doit avant tout avoir foi en son propre avenir.

Les journées mondiales dont la quinzaine écoulée a été marquée sont axées sur les préoccupations touchant la Femme rurale (15 octobre), l'Alimentation et ensuite les Handicapés de la vue (Journée de la canne blanche) le 16 octobre 1999.

Des manifestations officielles se sont déroulées sur l'étendue du territoire national à l'occasion de ces différentes célébrations.

Dans le département du Borgou c'est la ville de N'Dali qui a servi de cadre aux manifestations consacrées à la femme rurale. Le thème : "Donnez le crédit à la femme rurale" est un appel à une action urgente en vue d'augmenter l'autonomie et le pouvoir économique des femmes pour que la sécurité alimentaire reste dans leurs mains et celles des communautés paysannes à la base, ont clamé les diverses associations et groupements féminins. L'objectif de ce thème selon les organisateurs de la journée, est d'atteindre d'ici à l'an 2005, 100 millions des familles les plus pauvres de la planète et particulièrement les femmes de ces familles avec des crédits et d'autres services de nature financière et commerciale, permettant de démarrer une activité économique.

Le lendemain, ce fut la journée mondiale de "la canne blanche" que Parakou a célébrée pour sa part. À cette occasion, le ministre de la Protection sociale et de la famille a lancé un appel à la communauté nationale afin que des actions soient menées pour améliorer les conditions de vie et de travail des handicapés de la vue.

MONO - COUFFO

LES LOGEMENTS DES MÉDECINS CHINOIS OFFICIELLEMENT RÉCEPTIONNÉS À LOKOSSA

Le bâtiment à deux niveaux à usage de logement pour les médecins chinois en service au Centre hospitalier départemental de Lokossa est désormais fonctionnel. Il a été officiellement réceptionné le vendredi 22 octobre dernier par le ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Luc Gnacadja en compagnie du directeur de cabinet du ministère de la Santé.

La cérémonie s'est déroulée en présence du personnel de commandement du département du Mono, du corps médical chinois, ainsi que d'autres invités.

Disposer non loin du centre hospitalier, de logements pour les médecins est d'une impérieuse nécessité pour un rendement optimal et de qualité de la part de ce personnel. Par conséquent, on ne peut que saluer le souci d'efficacité qui anime nos partenaires chinois qui, en l'espace de trois mois, ont construit ces logements. L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Bénin S. E. Yuan Guohou pouvait ainsi affirmer que cette réalisation constitue, une fois encore, le témoignage des bonnes relations d'amitié qui existent entre le Bénin et la Chine.

Avec seulement 330 millions de F CFA, 14 logements d'un bon standing couvrant 698 m2 ont pu être construits. C'est donc en toute connaissance de cause que le ministre a exprimé en ces circonstances sa grande admiration ainsi que la reconnaissance du gouvernement béninois aux autorités et au peuple chinois. Il a également saisi cette occasion pour rappeler quelques-unes des réalisations de la Chine au Bénin, à savoir : la SITEX de Lokossa, le périmètre rizicole de Dévè, les bâtiments administratifs de Cotonou.

Faisant d'une pierre deux coups, le ministre Luc Gnacadja a bouclé le même jour à Lokossa, sa tournée de lancement de la campagne de vulgarisation de la loi-cadre sur l'environnement. La manifestation a eu cette fois-ci pour cadre, les locaux de la direction départementale de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme.

L'étape de Lokossa intervient après celles de Parakou, de Natitingou, d'Abomey, de Porto-Novo et de Ouidah pour le département de l'Atlantique.

OUÉMÉ - PLATEAU

OUVERTURE D'UNE AGENCE DU BUBEDRA À PORTO-NOVO

Si à défaut de leur totale élimination, les méfaits de la piraterie en matière de production artistique pouvaient au moins être atténués, les droits d'auteurs progresseraient d'un pas non négligeable au Bénin.

En tout cas, le Bureau béninois des droits d'auteurs (BUBEDRA) fidèle à sa mission, paraît déterminé à œuvrer inlassablement et méthodiquement pour la sauvegarde des intérêts des artistes. C'est pourquoi il a entrepris d'installer sur le territoire national des antennes départementales de façon à assurer un plus grand rayonnement de ses activités sur le terrain.

Ainsi, après celle de Parakou dans le Borgou, l'antenne départementale de l'Ouémé a été officiellement ouverte à Porto-Novo le mardi 19 octobre dernier. La nouvelle agence du BUBEDRA est située au quartier Avakpa, au bord du boulevard de la Place de l'indépendance. Cette initiative de la direction du BUBEDRA imprimera une dynamique certaine aux efforts que ne cesse de déployer le Bureau béninois des droits d'auteurs dans le sens de la promotion et le bien-être des artistes béninois trop souvent victimes des vampires qui se livrent à la piraterie de leurs œuvres.

La cérémonie d'ouverture de l'agence a été présidée par le directeur adjoint de cabinet du ministre de la culture et de la communication en présence notamment du préfet de l'Ouémé, du président du Conseil d'administration du BUBEDRA et du directeur de cet organisme.

La création de l'agence de Porto-Novo, selon le président du Conseil d'Administration, permettra au BUBEDRA de se développer davantage et évitera aux artistes locaux, les tracasseries pour percevoir leurs divers droits.

Le préfet de l'Ouémé de son côté a préconisé une réglementation sur la lutte contre le fléau du piratage. Il a déploré le fait qu'au moment où les artistes s'échinent au travail, les établissements de piratage jouissent allègrement mais frauduleusement des fruits de leurs efforts. Pour le directeur adjoint de cabinet du MCC, la cérémonie de ce jour traduit "la ferme volonté du gouvernement de faire de nos auteurs, compositeurs, artistes, producteurs, éditeurs et distributeurs d'œuvres de l'esprit, de véritables agents économiques capables de contribuer au développement du Bénin".

ZOU - COLLINES

TRAITEMENT DE L'ULCÈRE DE BURULI : REMISE DE MATÉRIEL AU CENTRE DE GBÈNONTIN (ZAGNANADO)

D'un coût global de près de 7,3 millions de F CFA, un lot de matériel médico-chirurgical, don de la Fondation luxembourgeoise Raoul Follereau aidera désormais à renforcer les capacités d'intervention sur les malades d'ulcère de Buruli fréquentant le centre sanitaire et nutritionnel de Gbènontin dans la sous-préfecture de Zagnanado.

Les premiers cas d'ulcère de Buruli souligne-t-on de source sanitaire, ont été découverts dans le département du Zou, où la maladie sévit dangereusement. C'est pour cette raison d'ailleurs que le centre sanitaire de Gbènontin a été créé.

La cérémonie de remise officielle du matériel s'est déroulée le jeudi 14 octobre dernier audit centre.

Le lot comprend une gamme variée d'appareils et d'outils ultra-modernes.

On remarquait la présence de plusieurs personnalités. Parmi elles, le sous-préfet de Zagnanado, le directeur départemental de la santé du Zou, le médecin-chef de la zone, et tout le personnel du centre entouré des populations de Zagnanado.

Conformément à la tradition en pareille circonstance, des allocutions ont été prononcées, les unes de bienvenue et de remerciements, les autres de sensibilisation, de conseils et de prise d'engagements.

Ainsi, le porte-parole du personnel s'occupant des cas d'ulcère de Buruli a souhaité la bienvenue à la délégation de l'Association Raoul Follereau du Bénin, de même qu'aux autorités locales.

Le médecin-chef de la zone a pour sa part, indiqué que l'ulcère de Buruli constitue un problème de santé dans la région et il a insisté sur l'urgence de réduire ce mal.

Pour le professeur Valère Kiniffo, président de l'association Raoul Follereau du Bénin, le présent don de matériel est l'œuvre de la Révérende sœur Julia Aguiar qui a écrit en 1998 à la Fondation luxembourgeoise Raoul Follereau pour solliciter son aide en vue d'un meilleur fonctionnement du centre qu'elle a en charge. Le professeur Kiniffo a ensuite présenté la répartition qui sera faite du don reçu de l'extérieur pour la prise en charge des centres de traitement de l'ulcère de Buruli pour les quatre départements endémiques du sud-Bénin.

Évariste Dègla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

CONSERVATISME RELIGIEUX ET ÉVOLUTION DE L'ARCHITECTURE EN PAYS BOO

L'Architecture traditionnelle est en pleine évolution sur toute l'étendue du territoire béninois. Les changements ne se font pas cependant de la même manière et selon le même rythme d'un milieu à l'autre. De même, les raisons qui, parfois, freinent cette évolution, ne sont pas partout les mêmes et n'ont pas la même intensité dans toutes les régions. Des considérations religieuses constituent en pays boo, un facteur limitant de l'évolution architecturale.

*
* *

Communément appelée case ronde, la maison cylindro-conique est le style architectural traditionnel en milieu boo dans le Borgu : ronde, elle a un toit conique en chaume, protégé dans sa partie supérieure par un vieux canari. Le badigeonnage de la partie interne du mur de banco se fait avec de la bouse de bovin. Tel a été le type d'architecture qui a invariablement prévalu en milieu boo jusque dans la première moitié du XX^{e} siècle, et même bien au-delà.

Maison cylindro-conique

Aujourd'hui, mises à part quelques rares maisons à étage, comme à Ségbana par exemple, trois types d'architecture se côtoient en pays boo: La case traditionnelle cylindro-conique en toit de paille, la maison rectangulaire dont le toit est du même matériau végétal que le précédent, et enfin la maison de la même configuration, mais en tôles ondulées, et parfois badigeonnée avec de la chaux. C'est la maison moderne par excellence, celle des quelques rares évolués et nantis qui ont les moyens de s'offrir de belles maisons, ou plutôt ce qui est ici considéré comme tel. Nantis et jeunes apprécient ce genre de maison beaucoup plus que la case traditionnelle et relativement plus que celle rectangulaire à toit de chaume qui constitue une sorte d'architecture de transition entre celle-là et la maison moderne. Cette dernière apparaît comme un élément évident de progrès et le signe extérieur, non seulement d'une volonté de changement, mais aussi d'une relative aisance matérielle. Valorisée par une importante couche de la population, elle est cependant décriée par des personnes âgées qui, dans leur majorité, préfèrent vivre dans la plus vieille des cases cylindro-coniques que dans la plus belle des maisons dites modernes nouvellement construites.

Maison rectangulaire en paille

Ce n'est évidemment pas par manque de goût pour l'esthétique — toujours relative — ou par un conservatisme aveugle et sans fondement que maintes personnes demeurent attachées à l'architecture traditionnelle : la raison, fondamentale, est d'ordre religieux : Mânes des ancêtres et autres forces supérieures protectrices (divinités claniques, esprits, génies bienfaisantes) préfèrent à l'architecture moderne et à celle de transition, les masures cylindro-coniques où elles se sentiraient particulièrement à l'aise, comme chez elles. Libations et sacrifices qui leur sont faits à l'intérieur de ces cases seraient beaucoup plus facilement acceptés que ceux offerts dans les maisons dites modernes ou semi-modernes. Elles repugnent au sol cimenté ou carrelé qui n'absorbe guère la boisson de libation et le sang des animaux sacrificiels; en outre, les personnes âgées considèrent les cases cylindro-coniques comme des lieux de rencontre privilégiées avec la divinité et autres forces supérieures. Dans leurs représentations collectives, elles estiment que celles-ci sont nombreuses à refuser d'entrer dans les prétendues maisons modernes porteuses d'une autre culture; elles seraient sans âme et constitueraient une barrière entre l'homme et son univers religieux qui est loin de faire corps avec elles. Elles rompent l'harmonie et empêchent le dialogue avec les ancêtres et la divinité.

Maison rectangulaire en tôles ondulées

Par ailleurs, le style architectural traditionnel apparaît aux yeux des évolués un mode d'occupation du terroir porteur de conservatisme et d'anachronisme.

CONCLUSION

Affirmer qu'aujourd'hui l'évolution architecturale a conduit les Boowµ, tout en conservant leurs cases traditionnelles cylindro-coniques à vivre aussi dans des cases rectangulaires en tôles ou en paille, est d'une banalité déconcertante. Loin d'être une particularité, encore moins une singularité, cet état de choses est commun, à quelques nuances près, à toutes les régions de la République du Bénin; ce qui l'est moins cependant, c'est le poids du facteur religieux — entre autres — comme cause du maintien du style architectural traditionnel. Un frein, tout à fait provisoire, à une mutation architecturale intégrale.

A. F. IROKO

POÈME : DASSA ! *par Cyr Aïssi*

1°) J'aime ton beau paysage et ton soleil brûlant,
J'aime écrire pour toi un poème tous les ans,
J'aime les litanies de tes enfants chéris
Et l'aspect merveilleux de ta grotte fleurie.

2°) Me voici dans tes rocs où seul je me retire ;
Seul enfin je parcours la nature et respire
Le parfum de tes fleurs que doucement je prends,
Et que la douce brise emporte par moments.

3°) Ô ville mariale, ô cité adorée !
Lorsque les doux rayons de la flamme dorée
Éclairent ton beau site et tes jolis vallons,
Tu es plus pittoresque et brillants sont tes monts.

4°) Cité des Idaatsha, ô ville redorée !
Quand tes enfants conscients marchent en rangs serrés,
Tu es plus fortifiée et célèbre à jamais ;
Siège épiscopal, tu deviens désormais.

5°) Ô Dassa, sol sacré, lieu de pèlerinage,
Où nombre de chrétiens, sous tes jolis feuillages,
S'assemblent tous les ans pour méditer en chœur,
Et qui, rentrant chez eux, souhaitent le bonheur !

6°) Arbustes ombragés, charmants sentiers étroits !
C'est là qu'il faut s'asseoir, c'est là qu'il faut parfois
Rester pour vénérer l'Angélique Madone.
Dassa, ton site beau n'est jamais monotone !

PLANTES MÉDICINALES

ANARCADIER. ACAJOU

Nom latin	:	Anacardium occidentale L.
Famille des	:	Anacardicées
Français	:	Cajou, Acajou, Anacardier, Pomme cajou, noix de cajou.
Fon - Gun	:	Lakazu, Akaju (tin) = l'arbre . Akaju (kwin) = la noix
Yoruba - Nago	:	Kaju, Ekaju
Mina	:	Yovo can, Acanti
Waci	:	Kaju, Yovocan
Bariba	:	Yuburu somba, yibo somba
Yom	:	Akadiya.

DESCRIPTION

***arbre atteignant 8 à 10 m de haut ;**

*** tronc court et tortueux ;**

*** feuilles simples et alternes dégageant un parfum lorsque froissées ;**

*** fleurs petites et rosées ;**

*** fruits (noix de cajou) portés au bout d'une tige enflée comestible (pomme cajou).**

ÉCOLOGIE

*** sols sablonneux profonds et légers ;**

*** exige peu de matières organiques ;**

*** précipitations annuelles : de 500 à 4 000 mm ;**

***croissance rapide ;**

*** supporte jusqu'à 3 mois de sécheresse.**

ORIGINE / DISTRIBUTION

*** originaire d'Amérique tropicale ;**

*** introduit en Afrique au XVI^{e} siècle par les Portugais ;**

*** présente aussi en Asie.**

CULTURE

*** ramolir les noix dans l'eau et jeter celles qui flottent ;**

*** semer en sachet ou en pépinière ;**

*** germination en 2 ou 3 semaines ;**

*** planter définitivement avant la saison des pluies à des distances de 10 à 15 m.**

COMPOSITION

*** pomme cajou : glucides (12,5%), sels minéraux et surtout vitamine C et A ;**

*** noix de cajou : riche en acides gras ;**

*** feuilles et tiges : tanins, flavonoïdes et acides organiques.**

EMPLOI

HYPERTENSION

*** mettre l'écorce en poudre ou prendre des feuilles broyées et passées au tamis ;**

*** utiliser 2 à 5 cuillerées à café (2 à 10 g) et faire infuser dans 1/4 de litre d'eau ;**

*** boire en tisane 2 fois par jour.**

DIABÈTE

*** faire une macération avec un petit paquet d'écorce dans 1 litre d'eau ;**

*** filtrer ;**

*** boire 2 fois par jour ;**

***effet dure environ 3 heures.**

ATTENTION !

*** L'enveloppe de la noix provoque des irritations de la peau.**

A. L. (ENDA)

UN PEU DE DISTRACTION

LES NOMBRES CROISÉS ENTIERS POSITIFS N° 6

TEXTE DE PRÉSENTATION

Le jeu consiste à compléter les cases vides par des nombres entiers positifs supérieurs ou égaux à 1, ainsi qu'à trouver pour les lettres des valeurs entières positives supérieures ou égales à 1 de façon à effectuer les opérations dans l'ordre indiqué, aussi bien horizontalement que verticalement.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	20	—	a	=		+		=	16
2	—	■	—	■	—	■	—	■	—
3		—	4	=		+		=	b
4	=	■	=	■	=	■	=	■	=
5		—		=	9	+		=	
6	+	■	—	■	+	■	+	■	—
7		+		=		—	4	=	
8	=	■	=	■	=	■	=	■	=
9	15	—		=		—		=	9

RÉSOLUTION

— La 1ère ligne se remplit facilement en fonction de a et la 9ème colonne en fonction de b.

La case (5-3) qui vaut a-4 attribue à (5-1) la valeur a+5 ce qui permet de remplir la 1ère colonne puis ensuite toutes les lignes sans oublier les contrôles par les colonnes : on aboutit au tableau A.

Ⓐ

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	20	—	a	=	20-a	+	a-4	=	16
2	—	■	—	■	—	■	—	■	—
3	15-a	—	4	=	11-a	+	a+b -11	=	b
4	=	■	=	■	=	■	=	■	=
5	a+5	—	a-4	=	9	+	7-b	=	16-b
6	+	■	—	■	+	■	+	■	—
7	10-a	+	a+1 -b	=	11-b	—	4	=	7-b
8	=	■	=	■	=	■	=	■	=
9	15	—	b-5	=	20-b	—	11-b	=	9

-Par la 3ème colonne on a 1+a-b ≥ 1 ou a ≥ b et b-5≥1 ou b ≥ 6.

La case (5-7) donne
7-b ≥ 1 ou b ≤ 6.

Ces deux conditions sur b conduisent à b = 6.

À cette étape le reste des valeurs à trouver dépend uniquement de a : on obtient le tableau B ci-après sur lequel a été délimitée la zone résolue.

Ⓑ

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	20	—	a	=	20-a	+	a-4	=	16
2	—	■	—	■	—	■	—	■	—
3	15-a	—	4	=	11 -a	+	a-5	=	6
4	=	■	=	■	=	■	=	■	=
5	a+5	—	a-4	=	9	+	1	=	10
6	+	■	—	■	+	■	+	■	—
7	10 -a	+	a-5	=	5	—	4	=	1
8	=	■	=	■	=	■	=	■	=
9	15	—	1	=	14	—	5	=	9

Valeurs de a

Par la case (3-7) il vient :
a-5 ≥ 1 ou a ≥ 6 et par (7-1)
on a :
10-a ≥ 1 ou a ≤ 9

Donc a = 6,7,8 ou 9

Il y a donc 4 solutions à ce jeu. Indiquez-les.

(Réponse dans notre prochaine parution)

RÉPONSE AU JEU LES MOTS CROISÉS N° 5

paru dans notre livraison n° 735 du 08 / 10 / 99

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	E	T	A	U	D	I	E	R	E
II	E	M	U	■	S	A	S	S	E	S
III	D	A	B	O	U	■	E	T	A	T
IV	A	N	A	■	R	A	■	A	I	R
V	N	E	■	E	P	I	S	■	T	A
VI	T	R	A	M	A	S	■	S	■	P
VII	I	■	R	O	T	■	C	O	M	A
VIII	S	E	R	I	E	S	■	L	A	D
IX	M	U	E	■	U	E	L	E	■	E
X	E	X	T	E	R	M	I	N	E	R

RÉPONSE AU JEU LE FOUILLIS N° 2

paru dans notre livraison n° 735 du 08 / 10 / 99

PARVIS

BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

Proverbes

• *"La conversation est un jeu de sécateur où chacun taille la vpix du voisin aussitôt qu'elle pousse"* (Jules Renard, écrivain français, 1847-1905).

Deux titres célèbres : Poil de carotte, écrit en 1894 et le Journal de Jules Renard, une précieuse source de renseignements sur la vie littéraire de l'époque.

Humour

"La parole doit être vêtue comme une déesse et s'élever comme un oiseau", (proverbe tibétain)

"Le médecin guérit de la maladie, mais non pas de la mort ; il est comme le toit qui garantit de la pluie, mais non pas du tonnerre" (proverbe chinois).

"Même si son enfant est un serpent, la mère se l'enroule autour des seins" (proverbe bambara).

Citations

"Il faudra s'efforcer d'apprendre aux hommes étonnés que le bonheur ne consiste point à parcourir cent kilomètres en une heure, à s'élever dans l'atmosphère sur une machine ou à converser par-dessus les océans, mais bien, surtout, à être riche d'une belle pensée, content de son travail, honoré d'affections ardentes". (Georges Duhamel, 1884-1966, écrivain français auteur de cycles romanesques, telle la Chronique des Pasquier).

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

*Deux verbes à ne pas confondre : **inculquer et inculper.***

Leurs prononciations se ressemblent mais leurs sens sont complètement différents.

Ainsi, on inculque une vérité en la faisant entrer dans l'esprit de quelqu'un et on inculpe quelqu'un en le mettant en cause, ou en le soupçonnant d'un délit ou d'un crime.

En d'autres termes :

— on inculque quelque chose à quelqu'un ;
— on inculpe quelqu'un de quelque chose.

À ne pas oublier sous peine de commettre une faute grossière de langage !

AUTOUR D'UN MOT

***Arbre,** du latin arbor.*

Un arbre c'est une plante dont la tige est un tronc chargé de branches. Il existe de nombreuses espèces d'arbres : de l'arbre fruitier à l'arbre forestier en passant par les arbres exotiques.

Un arbre comprend la tige, le pied, le tronc nommé parfois le fût. Les grosses branches forment la charpente de l'arbre et le reste est : ramure, rameau, feuillage, écorce sans oublier la souche et les racines. La culture des arbres est l'arboriculture ou encore la sylviculture.

Les arbres peuvent être plantés en plein vent, en espalier ou en cordon. Ils peuvent former des allées, un rideau, un bouquet, un taillis, un fourré, ou beaucoup plus grand : un bois, une forêt, une futaie.

Les arbres ont leurs maladies : chancres ou loupes, et ils peuvent devenir rabougris ou noueux. Mais qu'ils soient forestiers, fruitiers, d'ornement ou simplement arbrisseaux ou arbustes, les arbres sont nécessaires à toutes les régions pour qu'elles ne deviennent pas désertiques et arides.

Un proverbe italien constate : "Celui qui s'appuie contre un bon arbre est couvert d'une bonne ombre". *Mais y a-t-il de mauvais arbres ?*

DES MOTS À DEVINER

***Amble** (AMBLE) ce mot désigne-t-il...*

— un cheval castré ?

— un cheval sauvage ?

— une allure particulière d'un cheval ?

***Réponse :** L'amble (AMBLE) est l'allure du cheval qui avance en même temps les deux jambes du même côté. On dit que ce cheval "trotte l'amble". L'amble est l'allure normale de la girafe et du chameau.*

AUTOUR D'UN MOT

***La pêche,** non pas le fruit du pêcher mais l'action de prendre du poisson.*

Un mot savant pour commencer : halieutique ou l'art de la pêche. On parle parfois des ressources halieutiques (HALIEUTIQUES).

En mer les pêches sont variées : grande et petite pêche, pêche au chalut, à la ligne et aux cordes. Quant aux appâts pour attirer le poisson ils sont nombreux : la rogue ou "œufs de poissons" et suivant les régions : "la strouille" ou poissons crus hachés, et ces morceaux de peaux nommés "gueulin".

On pêche aussi au grain, à la pomme de terre, au ver, à l'asticot et au sang.

De nombreux verbes évoquent la pêche : appâter, tendre une ligne, fatiguer le poisson, avoir des touches et ferrer. On pêche aussi avec des filets. En mer on trouve des filets maillants ou droits, ou encore des filets tournants. On parle aussi de seine (SEINE) et de ces petits navires aux grands mâts utilisés pour la pêche et nommés tartane.

En eau douce on trouve les éperviers, les balances et les nasses. De nombreux autres engins sont utilisés pour la pêche.

On les nomme : croc, crochet, fourchette, grappin, harpon, trident et la madrague, piège fixe pour la pêche aux thons sans oublier le "casier à homards".

Quant aux pêcheurs, ils sont pêcheurs en eau douce, pêcheurs en mer, marin pêcheur, morutier... Mais quel que soit le pêcheur, "il est un temps pour aller à la pêche et un temps pour faire sécher les filets" *(proverbe chinois).*

JEU DE MOTS

C'est à la fois : assembler deux cordages et assaisonner un plat. Deux homonymes à trouver.

Réponses** : Le verbe **épicer (ÉPICER)**, assaisonner avec des épices. Assembler deux cordages ou deux câbles en entrelaçant leurs gros fils c'est aussi **épisser** mais avec deux S **(ÉPISSER).

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

*Au milieu des années 60, un mot est apparu dans le domaine du tennis, c'est le nom composé **Tennis-elbow**.*

Formé avec le mot anglais elbow qui signifie coude, le tennis-elbow est l'inflammation d'une membrane dans le coude... la membrane synoviale. Assez courante chez les joueurs de tennis, cette inflammation porte le nom médical de "synovite".

*D'autres mots relatifs au tennis proviennent de l'anglais. Au début du siècle : **tennisman**... joueur de tennis. Dans les années 20 : **tennistique**... un expert tennistique, une tradition tennistique !*

DES MOTS VENUS D'AILLEURS

Le nom pantalon.

Dans la comédie italienne au 16ème siècle il existait un personnage originaire de Venise et nommé Pantalone : vieillard avare et débauché. Ce Pantalone portait une longue culotte. Et c'est cet habit, vers les années 1550, qui a permis de dire qu'on était vêtu "en pantalon" quand on avait l'habit de Pantalone.

À l'origine c'était un vêtement tout d'une pièce de la tête aux pieds. Un siècle plus tard le pantalon devient un vêtement masculin couvrant le corps de la ceinture aux genoux. Peu à peu il se transforme en cet élément vestimentaire que tout le monde connaît... même les femmes de nos jours !

NATION

L'INSÉCURITÉ GRANDISSANTE AU BÉNIN :
À CHACUN SON RÔLE POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX

(Suite de la première page)

trée par les bandits, des hors la loi contre les paisibles populations de sa terre natale : Mono-Couffo. Ainsi sa stratégie consiste à identifier et à brûler vif tout bandit tueur dans le Couffo et le Mono. À l'évidence, le phénomène qui a pris une allure exponentielle en quelques jours est assez grave et inquiétant. Les commentaires vont bon train de ce point de vue. Pour les uns, Dévi est un libérateur, tandis que pour d'autres, il doit être condamné, pour d'autres encore, c'est tant mieux... pourvu que les vols, les viols et les crimes cessent. Les animateurs de la vie politique et ceux-là qui se réclament de la société civile et qui n'ont pas gardé le silence se complaisent dans des accusations inutiles, vaines et stériles. Des tintamarres orchestrés jusque-là dans les milieux officiels, aucune solution réelle et durable ne semble poindre à l'horizon. Et l'on se demande si nous sommes vraiment gouvernés.

L'Église catholique n'a, elle, pas attendu les bruits assourdissants de dernière heure de qui que ce soit avant de réagir. Fidèle au respect de la vie et de la personne humaine, S. E. Mgr. Robert Sastre, évêque de Lokossa a tiré sur la sonnette d'alarme en célébrant une messe pour le rétablissement de la paix à Klouékanmè le 14 mars 1999. Le samedi 16 octobre dernier, l'évêque de Lokossa a concélébré avec une trentaine de prêtres, dont le vicaire général l'abbé Achille Noudéhou, une messe toujours pour la paix, en l'église Immaculée-Conception d'Azovè; des centaines de fidèles et de sympathisants y ont pris part; ils étaient venus de tout le diocèse de Lokossa et d'ailleurs. De son côté, la Conférence épiscopale, réunie le 19 octobre dernier à Natitingou, a consacré sa lettre pastorale à l'insécurité.

Ci-après une note sur le sujet, puis l'intégralité de l'homélie-prière de Mgr. Robert Sastre donnée en l'église Immaculée-Conception d'Azovè et la lettre pastorale de la Conférence épiscopale du Bénin sur l'insécurité qui, de nos jours et malheureusement, a pignon sur rue au Bénin.

SOS INSÉCURITÉ : DÉPARTEMENTS COUFFO-MONO

« TU NE VOLERAS PAS ! TU NE TUERAS PAS »

Les deux départements du Mono et du Couffo coïncident sur le plan religieux par leurs limites avec le diocèse de Lokossa. Ils forment avec 3.800 km2, seulement 3% du territoire national. Cet arpent de terre, limitrophe du Togo dont il est séparé par le fleuve Mono sur 90 km, occupe 13,75% de la population du Bénin. On estime ainsi la population du Couffo-Mono à 676.377 habitants en 1992 et à 850.149 en 1999.

Voilà pourquoi, si de nombreux faits sociaux défraient, par leur horreur et atrocité, la chronique au Bénin en général, et dans les départements du Couffo et du Mono en particulier qui sont, depuis décembre 1998 à ces derniers jours, saturés de nouvelles alarmantes : vols à mains armées, violence incompréhensible, viols et meurtres crapuleux. Parmi des centaines de cas, le 6 juin 1999 par exemple, M. Julien Abibola, instituteur âgé de la quarantaine, fut conduit à l'hôpital diocésain de Dogbo, charcuté à l'œil droit par des bandits sur la route d'Azové vers Kokohoué pour le déposséder de son engin. Un autre cultivateur de son état, fut introduit à l'hôpital le 1er juillet parce que victime dans sa propre maison des sévices des bandits. Il en sortit avec une fracture ouverte à l'avant-bras droit et avec une blessure de fusil dans la main gauche. Ces deux blessés graves, malgré les dépenses élevées occasionnées par les soins, sont sortis chacun de l'hôpital avec la perte de l'œil. À tout cela il faut ajouter que le frère jumeau de Dévi, douanier de son état, a été réveillé un matin et brûlé vif par des bandits. Deux des propres parents de Dévi ont été abattus froidement. Autant de faits délictueux qui, devant le silence coupable des uns et des autres, ont été récupérés par le sieur Ehoun Dévi Zinsou pour qui trop c'est trop.

En effet, si les populations du Couffo pendant des mois ont payé un lourd tribut infligé par les malfrats, vers la mi-juin apparaît EHOUN Dévi avec sa milice comme un «certain «messie» des sans-voix» soucieux de mettre hors d'état de nuire les malfaiteurs. Sa méthode d'action est motivée par une justice spontanée : un malfrat, dès sa capture est aussitôt brûlé à l'aide de l'essence. Dévi le «justicier» devint très vite célèbre; il est adulé et ovationné comme le «nouveau sauveur» par une population longtemps meurtrie, bien sûr. Près d'une centaine de voleurs, tous fils des différentes localités, connus de tous, sont déjà livrés par Dévi à la torture du feu. Plusieurs localités du Couffo-Mono ont été témoins de ce «nouveau supplice», signe des temps : Djakotomey, Azové, Dogbo, Devè, Hlassamè, Klouékanmè, Agamè, Lokossa, Toviklin, Lokogohoué, etc. Enfants comme adultes se bousculent toutes les semaines pour assister à ce triste spectacle devenu traumatisant. Des taxi-motos louent pour la circonstance leurs engins, à des prix exhorbitants afin d'aider à grossir le rang des spectateurs.

C'est le lieu de noter que la population du Couffo-Mono est le résultat de plusieurs migrations qui se sont échelonnées dans le temps; aujourd'hui y cohabitent divers groupes ethniques et langues : les Adja, les Houla, les Houéla ou Péda autour du Lac Ahémé, les Sahouè autour des terres noires de Sè et à Lobogo, les watchis établis le long du Mono et à Comé, les Ghen-Mina, les Kotafon, les Tchi dans la dépression marécageuse de la Lama. L'ethnie majoritaire dans tout le Couffo-Mono est l'ethnie Adja. Ces diverses races sont confrontées au manque de terre à cultiver, puis de plant d'eau à exploiter à cause de la croissance démographique; le sous-développement industriel de la région pousse les jeunes à l'exode rural; de nombreux adolescents déscolarisés, désœuvrés et délinquants sont livrés à eux-mêmes ou à la rue : tant de paramètres qui restent le limon de la drogue et de la violence aveugle, à long terme.

L'ÉGLISE, MÈRE ET ÉDUCATRICE

De nombreuses religions, quadrillent le Couffo-Mono : les adeptes du vodoun sont les plus nombreux; l'Islam y est nettement minoritaire; On compte aussi les protestants puis de nombreux autres mouvements religieux appelés souvent sectes. Les catholiques font 13% des 850.149 habitants du Couffo-Mono.

Cette communauté chrétienne unie à sa hiérarchie s'est reconnue réellement solidaire des victimes à divers niveaux. En effet, la communauté catholique est fortement interpellée dans l'intimité de sa foi par l'atrocité des événements, puis par le silence des uns et des autres surtout le silence des sages ou notables ainsi que celui des décideurs politiques, par exemple les députés qui sont les élus de ces localités-là.

L'Église catholique en fait, en route vers le jubilé de l'An 2000 prépare ses fils à passer le seuil du nouveau millénaire dans la répentance et la conversion. L'insécurité dans le Couffo-Mono puis dans tout le Bénin en général demeure une préoccupation pour le prélat du diocèse de Lokossa qui invite les fidèles chrétiens à prendre conscience et à se purifier face à ces événements douloureux qui ont mis à nu « leurs erreurs, leurs infidélités, leurs incohérences, leurs lenteurs». Mgr. Robert Sastre a présidé dans ce sens une messe pour la Paix et la Réconciliation en l'église Immaculée-Conception d'Azové le samedi 16 octobre 1999. Entouré d'une trentaine de prêtres, de nombreux fidèles et hommes de bonne volonté, Mgr. Sastre implora le Dieu de nos Pères, à purifier les consciences souillées par la méchanceté, pour donner à chaque Béninois la paix de Dieu qui repose sur le pardon, la vérité et le travail bien fait.

Abbé Célestin Avocan

Dévi Zinsou EHOUN

La peur des populations du Couffo-Mono longtemps malmenées par les malfrats, l'a rendu très tôt légendaire. Originaire du village Loko-Atoui de la commune de Gohomey dans la sous-préfecture de Djakotomey, M. Ehoun Dévi a 43 ans. Il est jumeau. D'aucuns le croient triplé. Il est cultivateur. Marié à six femmes, son niveau intellectuel ne semble pas avoir dépassé le cours préparatoire. Il a fait le Nigeria voici une dizaine d'années. En 1997, il a été manœuvre saisonnier à la SONAPRA de Hagoumè. Il fait figure aujourd'hui dans le Couffo-Mono de défenseur des droits des populations contre les malfrats.

CONVERTISSEZ-VOUS ET LE BÉNIN VIVRA

Homélie-Prière par Mgr. Robert Sastre, évêque de Lokossa

L'homélie de ce jour, samedi 16 octobre, veut s'insérer au cœur de cette messe pour la paix comme une prière adressée à Dieu Père des miséricordes pour la paix.

Hommes de bonne volonté
Chrétiens mes frères,

Seigneur, Dieu de nos pères,
Donne-nous la paix
En ces jours que nous vivons,
En ces jours de tragique tension,
Jours d'activité fébrile pour les uns,
Jours d'attentisme craintive pour d'autres,
Jours d'espérance heureuse pour d'autres encore,
Jours où nous croyons pouvoir enfin
Dormir en paix, sur nos deux oreilles.
Et pourtant la peur continue à mouiller nos oreilles.
Seigneur, donne-nous la paix,
La paix de nos intelligences qui veulent comprendre
Ce qui se passe, tout en prononçant
Des jugements péremptoires sur autrui.
Donne-nous la paix, Seigneur notre Père,
La paix d'aujourd'hui
Qui prépare celle de demain,
Cette paix qui est sécurité pour nos vies
Et assurance pour nos biens,
Cette paix qui respecte la dignité de nos personnes,
Cette paix qui est assurance
Du pain d'aujourd'hui et de demain
Et qui a le goût d'un juste salaire
Gagné par le travail accompli honnêtement.
Donne-nous, Seigneur, la paix de l'âme
Rassasiée par le service joyeusement accompli
Pour le bien de nos frères les hommes,
Et pour que triomphe ta justice.
Oui, Seigneur, nous en avons urgemment besoin,
Pour cet arpent de terre
Arrosé par le Mono et le Couffo
Que tu nous as donné pour demeure,
Cette terre si riche de possibilités
Mais si négligée par les autres
Et hélas par nous-mêmes aussi…
À propos de cette terre nôtre, on se demande,
Et nous nous demandons, non sans angoisse,
«De quoi demain sera-t-il fait ?»
Mais qui sommes-nous pour mériter la paix !
Que faisons-nous pour souhaiter,
Comme l'écrit ton prophète Isaïe (66, 12) :
«Que ta paix descende sur nous comme un fleuve»!
Nous voyons avec quelle force
Le Mono est descendu ces jours-ci.
Tout en étant un don venant de Toi, Seigneur,
La paix ne se couche pas
Dans le lit d'une attente passive.
Non, elle est en marche, dans la lutte,
Une lutte qui commence
Dans la conscience de chacun d'entre nous ;
Une lutte qui tend à mettre de l'ordre
Dans chacune de nos consciences
Pour la recherche du vrai, du bien, du juste.
La paix est au bout d'une lutte pacifique
Pour mettre une tranquillité agissante
Dans nos familles, nos villages et nos villes.
Cela exige que chacun ait son travail
Et soit à son travail, que chacun
soit conscient de ses responsabilités
Et les assume correctement, honnêtement.
Là où le désordre s'établit,
La paix déserte les lieux et les consciences.
Alors à qui peut-on reprocher
De vouloir mettre de l'ordre
Si l'homme qu'il faut
Ne fait pas l'œuvre qu'il faut ?
Mais qu'est-ce que l'ordre, Seigneur ?
L'ordre peut-il naître
De la seule indignation contre l'injustice?
L'ordre peut-il être imposé par la force ?
La paix qui germe de la force triomphante,
La paix qui naît de l'indignation vindicative,
Cette paix est le fruit de la peur
Et ne dure que le temps du pouvoir qui s'impose.
Car, souvent, ce que nous appelons courage
N'est autre que la possibilité de faire peur à l'autre.
On parle des forces de la paix
Mais y a-t-il des forces de la véritable paix
En dehors de la justice et de l'amour ?
C'est pourquoi, nous prenons au sérieux
Ce que vous nous avez dit :
«Je vous laisse la paix,
«Je vous donne ma paix.
«Ce n'est pas à la manière du monde
«Que je vous la donne». (Joh. 14,27)
Oui, donnez-nous votre paix,
Votre paix accordée au monde
Par le sang de la croix,

(Lire la suite à la page 10)

LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BÉNIN (C.E.B.)

MESSAGE DES ÉVÊQUES DU BÉNIN À L'OCCASION DE L'INSÉCURITÉ GRANDISSANTE DANS LE PAYS

Dans les tristes et tragiques événements que nous vivons, vos évêques viennent une fois de plus, à vous pour vous dire qu'ils partagent vos inquiétudes et vos souffrances. Elles s'appellent aujourd'hui insécurité née de la violence : vols à mains armées, meurtres crapuleux ou rituels, viols et violences hystériques contre la dignité de la femme. Tout cela, resté plus ou moins impuni a déclenché une terrible réaction : des malfrats appréhendés sont voués au supplice du feu, sans autre forme de procès. La terreur semble détruire la terreur. La peur semble disparaître du camp des victimes pour mettre en fuite les malfaiteurs qui, hélas, pensent à préparer eux aussi la revanche.

La vindicte populaire se substitue aux forces de l'ordre et à la justice impuissantes, inopérantes et parfois complices, à ce que l'on dit. Des groupes d'autodéfense se forment dans plusieurs villes et villages au Couffo et au Mono, à la grande joie des populations qui croient avoir trouvé la meilleure voie pour éliminer la peur et vivre en sécurité.

DE QUELLE SÉCURITÉ S'AGIT-IL ?

Mais de quelle sécurité s'agit-il ? Suffit-il de voir les malfrats flamber ou en fuite pour se croire en sécurité ? Suffit-il de voir ses biens en sûreté pour se croire en sécurité alors que la misère prolifère autour de nous, et qu'il y a des jeunes gens et des jeunes filles sans travail ? Suffit-il pour se croire en sécurité de ne plus être agressé sur les routes alors que l'argent qui doit servir au développement du pays est régulièrement détourné pour servir des intérêts particuliers ou prendre le chemin des banques étrangères ? Suffit-il pour se croire en sécurité de voir une petite partie dupays s'enrichir de plus en plus alors que le peuple sombre dans la misère ? La sécurité fait-elle bon ménage avec le mensonge politique qui prolifère et la démission évidente de ceux qui doivent protéger ou dire le droit ?

TOUT LE MONDE À LA BARRE

Devant ce qui se passe dans notre pays nous cherchons des boucs émissaires. On accuse d'abord l'État qui manque à tous ses devoirs dans ce domaine : savoir exactement ce qui se passe, sévir en toute justice contre les criminels de toutes sortes, mettre à la disposition des forces de l'ordre des moyens pour agir. Que de fois n'a-t-on pas parlé de moralisation dans ce pays ? Qu'en est-il résulté ? Des paroles inefficaces. Les forces de l'ordre sont, elles aussi, accusées comme devenant des forces de désordre, des forces complices des tragédies qui secouent le peuple. La justice n'est pas exempte de ce désordre et de cette complicité si on en croit l'opinion publique et les médias. Ces médias eux-mêmes sont au banc des accusés. Certes, ils sont friands des nouvelles croustillantes et sanglantes qui pourront faire écouler leurs parutions. Mais quels efforts font-ils pour éduquer la conscience du peuple? Les partis politiques sont eux aussi convoqués à la barre, accusés qu'ils sont de se servir des associations de malfrats pour étoffer leur clientèle. Mais le peuple lui-même qui accuse ne se rend pas compte que la vindicte populaire dans laquelle il semble se complaire ne fait que réveiller en lui des instincts de haine et l'enfoncer dans des attitudes anticonstitutionnelles.

Malgré tout cela, tout le monde croit qu'il y a des instances auxquelles il faut avoir recours pour retrouver la sécurité et la paix soumises à rude épreuve dans notre pays et surtout au Mono-Couffo.

C'est l'État qu'on invoque en premier lieu, car c'est, semble-t-il, sa carence qui est la première cause de notre insécurité. Mais qui est l'État ? Qui a voté pour les hommes qui sont à la tête de l'État ? Nous revendiquons la démocratie que nous définissons comme gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. Alors nous sommes tous concernés et c'est avec la participation de tous que nous pouvons chercher lentement mais sûrement, à créer les vraies conditions de paix et de sécurité dans notre pays. Et nous devons aider l'État à accomplir ses devoirs dans ce domaine. L'État de droit que nous voulons bâtir est d'abord un État de devoirs. Dans la mesure où chacun accomplira comme il se doit ses devoirs, les droits seront respectés.

Mais aider l'État cela consiste-t-il en l'occurrence à créer des groupes d'autodéfense, des milices populaires ? Ce sont des réalités qui peuvent naître spontanément contre

(Lire la suite à la page 10)

ORDINATION SACERDOTALE DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE PARAKOU :

L'ABBÉ JEAN GBASSI AGONKOUIN, PRÊTRE DE JÉSUS-CHRIST À JAMAIS

«Jette ton rabot, ta scie et ton marteau
Et viens, je vais faire de toi mon héraut».
Alors j'ai dit : **«Me voici mon Dieu»**
Ne voulant qu'être conforme à ton vœu.

Geste d'amour m'innondant comme
un fleuve,
Bel idéal mais long chemin d'épreuves.
A ton service, Tu m'as consacré.
Seigneur, guide-moi vers ta volonté :
Servir, partager, aimer ; surtout prier.
Infiniment Seigneur, sois magnifié.

Cette acrostiche résume bien l'histoire de la vocation sacerdotale de celui que nous appelons affectueusement au séminaire «Jean Gbass». En ce jour voulu par le Seigneur, jour du samedi 10 juillet 1999, tous les cœurs étaient débordants de joie et d'action de grâce pour la merveille de l'ordination de l'abbé Jean Gbassi Agonkouin de Ouénou, dans l'archidiocèse de Parakou. S'inspirant des mots du Psalmiste (cf. Ps 33, 4), l'ordinand lui-même invita toute l'assemblée à magnifier avec lui le Seigneur, à exalter tous ensemble son Nom.

Dans une allégresse générale faite de chants et de prières bariba, lokpa, boko et fon, l'ordination de l'abbé Jean célèbre la fête du sacerdoce en même temps qu'elle constitue une première dans la vie de la communauté chrétienne de Ouénou. La date et le lieu choisis pour l'événement rappellent providentiellent deux ouvriers de l'évangélisation du diocèse de Parakou sans oublier les nombreux missionnaires

L'abbé Jean Gbassi en voie d'être remis à l'archevêque par ses parents

européens du temps des semailles. En effet, si la date du 10 juillet célèbre le 44ème anniversaire sacerdotal du responsable diocésain des vocations : l'abbé Georges Houyèmè, le village de Ouénou près de N'Dali est le berceau natal du premier prêtre du Bougou : l'abbé Jacques Tané Bio actuellement en mission au Gabon. Ce sont là deux prêtres diocésains dont l'engagement missionnaire ne peut laisser indifférent l'abbé Jean, membre du nouvel Institut en gestation : «Afrique en mission».

UNE ORIGINALITÉ

La célébration de l'ordination commencée à 9 h 30, présidée par l'archevêque de Parakou, Mgr. Nestor Assogba entouré de trente-sept prêtres aura duré deux heures et demi d'horloge. Elle a été marquée par un symbolisme tout à fait original.

Après l'encensement de l'autel par le célébrant principal, un cortège de parents avec entête l'ordinand drapé de pagne s'ébranle au rythme de chants sèxwenyon à la rencontre d'une délégation de la communauté chrétienne de Ouénou conduite par son président. La famille Gbassi, illustre de par son passé ancestral dans l'art de la divination «fa» présenta à son fils trois instruments de consultation : un chapelet (akplè), un tam-tam et une clochette. Ces instruments, précisa un membre de la famille, utilisés naguère pour consulter le «fa» devront servir désormais à un usage plus noble dans la liturgie eucharistique et la prière quotidienne de l'abbé Jean. Après ce geste fort significatif, la famille Gbassi fit don de son fils à l'Église représentée par la communauté chrétienne de Ouénou qui lui offrit de l'eau à boire en signe d'accueil et d'intégration. Le président de la communauté lui retira le pagne dont il était jusque-là drapé et lui fit porter celui choisi par sa communauté. Ensuite, il le consuisit à l'autel et le présenta à l'archevêque à travers un bref témoignage et lui demanda de l'ordonner prêtre pour le service de l'Église. Le prélat instaura un petit dialogue dans la ligne du synode diocésain sur le rôle des chrétiens dans la formation et la vie des prêtres d'abord avec le président de la communauté, puis, avec le délégué des prêtres. C'est alors qu'il choisit comme prêtre, l'abbé Jean Gbassi.

UN DEVOIR D'AMOUR ET DE CHARITÉ

La célébration s'est poursuivie à travers la liturgie de la parole. En s'inspirant des textes de Jérémie 4, 4-9 et de Jean 15, 9-17, l'archevêque de Parakou a rappelé à l'ordinand le destin de Dieu sur lui. «Les voies du Seigneur ne sont pas nos voies» a-t-il martelé. Il a invité l'abbé Jean à opérer une rupture sincère avec ce qu'il a été jusqu'alors pour correspondre à ce à quoi l'invite désormais le Seigneur. Aux filles et aux fils de Dieu réunis pour la circonstance, le père de l'Église-Famille de Parakou a redit avec insistance leur devoir d'amour et de charité, seule issue possible d'extinction des foyers de guerre et de violence en Afrique et dans le monde.

L'homélie de l'archevêque fut suivie de l'engagement de l'ordinand à recevoir la charge de prêtre, de la litanie des saints puis de l'imposition des mains comme autrefois au temps des apôtres. Sous une nuée d'applaudissements, le jeune prêtre est ensuite revêtu des ornements sacerdotaux et reçut les autres rites complémentaires. Après la bénédiction de l'archevêque, celle du nouveau prêtre et le renvoi de la foule, les réjouissances redoublèrent d'intensité. L'orchestre du milieu et divers groupes d'animation étaient de la partie. Les ardeurs ainsi enflammées ne s'éteindront que le lendemain après la messe de prémisses du nouveau prêtre.

Gloire à Dieu qui donne à son peuple des prêtres selon son cœur.

Fulgence Mèhouénou
Séminaire Saint-Gall (Ouidah)

LE GRAND SÉMINAIRE SAINT-GALL SIS À OUIDAH OUVRE SES PORTES POUR L'ENTRÉE DANS LE SECOND MILLÉNAIRE

Vendredi 1er octobre 1999, à 18 heures. Un coup de cloche. Le Grand Séminaire Saint-Gall de Ouidah, fidèle à la tradition commencée depuis 1914, venait d'ouvrir officiellement ses portes pour l'année académique 1999-2000. A 19 heures, la rencontre traditionnelle de famille rassembla séminaristes et professeurs, tous joyeux de se retrouver à nouveau. Le révérend père Barthélemy Zinzindohoué, recteur du Séminaire, dans un bref discours d'accueil lança l'année avec à sa suite les professeurs présents.

Au total 219 étudiants effectuèrent leur rentrée. On peut compter 69 en cycle de philosophie et 150 en cycle de théologie. Ils seront encadrés par 9 professeurs résidents et 6 non résidents.

Une retraite fermée de trois jours a servi d'ouverture à l'année académique. Le thème en était : *«Revêtez-vous de Jésus-Christ»*; elle fut prêchée du 2 au 5 octobre par le supérieur général de la compagnie de Saint Sulpice, le révérend père Lawrence Terrien. La retraite fut clôturée par une grande messe présidée par le révérend père Gilbert Dagnon, administrateur de l'archidiocèse de Cotonou, entourés de dix prêtres. Au cours de cette messe, quatre séminaristes de l'archidiocèse de Cotonou ont été institués lecteurs et onze autres acolytes. Le révérend père Dagnon prononça à cette occasion une homélie digne de mémoire, véritable tremplin pour les séminaristes au début d'une année académique.

Il exhorta les candidats au sacerdoce à se mettre à l'école de l'Esprit Saint, tout en évitant de tomber dans le piège de la passivité. Chacun est invité à prendre à cœur sa formation sans ménagement aucun et ceci dans la plus grande discipline ; discipline sans laquelle nul ne peut évoluer. Chacun doit s'escrimer chaque jour à lutter contre ses défauts qui sont aussi des occasions de grâces, tout comme l'ombre et la lumière rendent témoignage de la Lumière.

Être lecteur, c'est un choix que l'Église vous fait pour remettre la parole au nom de l'Église. Le lecteur doit méditer la parole pour que sa vie en soit transformée et demeure en harmonie avec cette parole qu'il porte. Ce n'est pas seulement la parole de Dieu mais aussi les événements qu'il faut absolument apprendre à lire et à méditer pour y découvrir le Christ Maître de tout. L'Église est le nouveau surgissement du Christ au monde. Servir l'Église, c'est donc servir le Christ qui s'est fait pauvre et serviteur. *«Apprendre à aimer et à servir les pauvres et les malades, c'est apprendre à être de vrais serviteurs de Dieu dans le respect du corps du Christ que vous aurez à distribuer»*, ponctua l'administrateur diocésain aux futurs acolytes. Être serviteur de Dieu, c'est savoir respecter le sacré qui implique sans conteste la sauvegarde de sa propre dignité.

Chaque candidat suffisamment instruit, l'on passa sans transition à la collation des ministères prévus. Dans un grand recueillement, la célébration eucharistique se poursuivit et s'acheva autour de 10 h 55 mn.

Veuillons porter dans nos prières chacun de ces candidats afin que le Seigneur les soutienne dans leur cheminement vers le sacerdoce ministériel du Christ. Prions et supplions notre Mère Marie pour l'Église du Bénin à la veille du second millénaire. Prions pour nos futurs pasteurs. Implorons sur leurs formateurs la lumière de l'Esprit Saint car leur mission est délicate et fort laborieuse. *«La moisson est abondante mais les ouvriers sont peu nombreux»*.

Marie-Maurice Djègo
Saint-Gall

SOUS LA PROTECTION DE LA SAINTE VIERGE :
OUVERTURE OFFICIELLE DU COLLÈGE-MGR. ISIDORE DE SOUZA

Paroisse Saint-Paul de Ouidah. Samedi 16 octobre 1999. Aux environs de 8 heures. Le soleil est au rendez-vous. Il brille, annonçant pour cette journée, un beau temps.

Le père Théophile Villaça, curé de la paroisse, en maître des lieux clairvoyant et connu pour sa rigueur, multiplie ses va-et-vient aux quatre coins de son domaine. Domaine ayant accueilli un nouveau-né, le collège catholique Mgr. Isidore de Souza qui va être porté sur les fonts baptismaux d'ici quelques heures. C'est donc un grand jour. À la suite du curé, s'activent prêtres, religieuses, directeur du collège, responsables des élèves etc. afin d'apporter les dernières touches aux dispositions matérielles.

Majestueuse dans la ferveur, l'église de Tovè semble baigner dans une atmosphère d'impatience fébrile de fête. En effet, l'événement du jour est là, tout proche : la grand'messe qui sera célébrée à partir de 11 heures, suivie de la bénédiction et de l'ouverture officielle du Collège Mgr. Isidore de Souza. Voilà une première à Ouidah qui fête ainsi la rentrée de la nouvelle année scolaire pour les trois établissements catholiques de cette ville. En effet, outre le nouveau collège, il s'agit du centre de formation technique Mgr. Steinmetz et de l'école primaire Notre-Dame des Apôtres.

On s'achemine lentement vers le moment de la célébration eucharistique, et déjà aussi loin que porte le regard, la paroisse avec ses alentours, grouille de monde. Une foule bien dans la joie, comme vous pouvez aisément le deviner. Enseignants, élèves, parents, membres des bureaux APE (Association des parents d'élèves), amis et parents de Mgr. de Souza et divers invités se côtoient gaiement sans se confondre.

Réjouissez-vous, soyez dans l'allégresse, telle semble être l'invite à laquelle toute l'assistance ici rassemblée a répondu sans hésitation. En effet comme Mgr. de Souza de regretté mémoire l'a toujours montré à la face du monde, la foi qui nous anime doit se voir et se lire aussi dans les œuvres sociales de l'Église.

Sans aucun doute, on ne compte plus les réalisations de toute nature accomplies pour le bonheur des populations de notre pays et ayant pour constance, un infatigable artisan: l'illustre disparu, Mgr. Isidore de Souza.

Aux grandes circonstances, la solennité qu'il faut. Aussi, la présence de l'évêque de Porto-Novo, Mgr. Vincent Mensah venu présider cette célébration est-elle unanimement appréciée.

La cloche de l'église retentit.

L'assistance a déjà pris place à l'intérieur. Soudain, le silence se rompt. Le chant d'entrée admirablement exécuté par la chorale des jeunes de la paroisse est repris en chœur. Chants et musique s'accordent harmonieusement en un hymne à la gloire et à la toute puissance de Dieu, et ce, pour accompagner les pas de Mgr. Mensah et des prêtres concélébrants vers l'autel.

Le collège vu de l'extérieur (côté ouest).

TÉMOIGNAGE D'UNE RECONNAISSANCE RENOUVELÉE

Au début de la messe, le père Théophile Villaça, dans un bref propos, a remercié Mgr. Vincent Mensah d'avoir accepté de présider ces cérémonies d'hommage et d'action de grâce malgré son programme très chargé ce samedi. Il a ensuite salué le grand dévouement dont le prélat avait fait preuve pendant qu'il était en charge de la direction des écoles catholiques du Dahomey d'alors avec résidence à Ouidah.

Le père Villaça qui est présentement directeur diocésain des écoles catholiques, a conclu son propos, en soulignant le but de cette célébration qui est de rendre hommage, une fois encore, à la mémoire de Mgr. Isidore de Souza en remettant entre les mains de la Divine providence, par l'intercession de la Vierge Marie, le nouveau Collège qui portera le nom de Mgr. Isidore de Souza.

Le peuple de Dieu présent dans cette église de Tovè est composé en majorité d'adolescents. Des jeunes qui ont besoin qu'on conduise leurs pas au chemin de la foi. Ils ont également besoin de se réaliser pleinement en tant que personnes humaines.

La célébration de ce jour constitue donc un moment privilégié, une opportunité que Mgr. Vincent Mensah a fort justement saisie afin de mobiliser les cœurs des jeunes.

C'est Dieu qui nous appelle et Lui répondre de façon positive signifie, pour vous jeunes en particulier, développer les facultés qu'Il a mises en vous. Dans l'infini du regard de Marie, la Sainte Vierge, cette éducatrice de premier plan, vous trouverez à coup sûr, la grâce qui vous aidera à profiter au mieux de l'enseignement qui vous sera donné au cours de cette année scolaire». Ainsi, l'évêque de Porto-Novo s'est-il adressé aux jeunes en face de lui, attentifs à son homélie.

PROMOUVOIR L'EXCELLENCE À L'ÉCOLE

L'amour du travail, est surtout l'amour du travail bien fait. Car la clef de la réussite se trouve dans le travail. Il n'est d'autre moyen qui permette de promouvoir l'excellence souhaitée par tous. Pour nous chrétiens, la question est amplement et éloquemment abordée dans les Saintes Écritures. Les textes choisis pour la circonstance, et dont voici deux citations ne parlent pas autrement. En effet dans la lettre de Saint Paul Apôtre aux Thessaloniciens (2 Th 3, 10) il est écrit : *«Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus».*

Ça ressemble à un défi. Et face à cela, il est réconfortant pour le croyant de savoir que l'homme n'est pas abandonné à lui-même par un refus quelconque d'assistance. Car c'est ici qu'intervient le rôle de la Divine Providence que sont «les dispositions par lesquelles Dieu conduit sa création vers la perfection». Par conséquent l'avertissement contenu dans la lettre de Saint-Paul ne devrait pas nous effrayer de façon inconsidérée. La deuxième citation que nous avons annoncée est la suivante : *«Je moissonne là où je n'ai pas semé».* Elle est tirée de l'Évangile selon Saint Matthieu (Mt 25, 24). L'enseignement à retenir ici est qu'il existe des talents en chacun de nous, et ces aptitudes n'attendent que d'être déployées et valorisées. Autrement dit, la Divine Providence est un don gratuit de Dieu. Dieu qui vient naturellement à notre secours.

À la lumière de l'Évangile des talents, Mgr. Vincent Mensah invite tout un chacun à *"provoquer la Providence* afin d'obtenir le soutien dont il a besoin pour se réaliser pendant son existence". Du côté de l'homme, la Providence, a-t-il précisé, n'est autre que **l'audace de la foi**. Puis paraphrasant plus loin Saint Vincent de Paul, l'évêque de Porto-Novo s'exclame : *«Abandonnons-nous à la Providence, et gardons-nous bien de la devancer... La grâce de Dieu a ses moments et l'homme doit interroger la volonté divine et y collaborer, parfois sans savoir là où il va».*

UN PLUS DE CURE DE RAJEUNISSEMENT POUR OUIDAH

Faisant l'historique du projet, Mgr. Vincent Mensah a indiqué que la création d'un collège catholique à Ouidah remonterait à un rêve caressé par l'inoubliable et vénéré Mgr. Steinmetz. Il a exprimé sa joie de bénir et d'inaugurer *«ce joyau qui a vu le jour grâce à Mgr. Isidore de Souza, ce prestigieux évêque qui s'est séparé de nous si tôt et dont la tête bouillonnait de projets».* C'est un don précieux fait à la jeunesse de ce pays à laquelle Mgr. de Souza se donnait sans compter et qui rajeunit, cette vieille cité de Kpassè-Glèhoué, a poursuivi l'évêque de Porto-Novo. L'homélie se termine sur une note d'espérance, celle de voir se développer, grâce au collège Mgr. Isidore de Souza, un esprit évangélique de liberté et de charité» pour que vive et prospère l'école catholique béninoise *«ouverte aux progrès du monde».* Voilà de la belle manière comment immortaliser la mémoire de cette grande figure de l'Église et digne fils de notre pays.

À la fin de la messe, Mgr. Vincent Mensah, accompagné du père Théophile Villaça et en présence des invités, a procédé à la bénédiction solennelle du Collège et de la statue de la Sainte Vierge sa bienveillante protectrice.

Un pique-nique organisé dans l'après-midi sur la paroisse par les élèves des trois établissements catholiques de Ouidah a officiellement clos le programme des manifestations. Et c'est au cri joyeux de : *«Marie, nous voulons te chanter toujours»* que ces jeunes se sont alors séparés.

Evariste Dègla

Le coût de construction du Collège avoisine les 48 millions de F CFA au niveau actuel des travaux. Le bâtiment, en forme d'équerre, comprend 2 modules de 8 salles de classes. Pour le moment, seules 2 salles sont utilisées, l'établissement n'ayant démarré qu'avec 2 classes de 6ème. L'effectif total est de 65 élèves dont 95% avec régime d'internat séparé pour filles et garçons. Les élèves dont la moyenne d'âge est de 12 ans sont issus de différentes nationalités. On y compte des enfants ivoiriens, congolais et gabonais.

Il n'est pas prévu de recrutement d'élèves dans les classes intermédiaires. L'établissement dispose d'un bloc administratif et d'une infirmerie. Le bâtiment abritant les modules de salles de classes est un rez-de-chaussée. Son extension ultérieure à un étage permettra l'ouverture du second cycle sans discontinuer. Les infrastructures d'accueil évolueront pareillement.

NATION

MESSAGE DES ÉVÊQUES DU BÉNIN À L'OCCASION DE L'INSÉCURITÉ GRANDISSANTE DANS LE PAYS

(Suite de la page 7)

l'agression, mais qui ne peuvent être tolérées ni encouragées, car elles sont sources de violence incontrôlable et peuvent vite être récupérées par les organisations ethniques et politiques.

L'État doit veiller à la signification et à la valeur du régime carcéral. La prison n'est pas le lieu où l'on amasse les prisonniers pour les étouffer. Elle est moins encore le lieu où l'on se sert des criminels pour les envoyer perpétrer d'autres crimes. Elle est un lieu de retraite pour empêcher le criminel de continuer à nuire, mais aussi pour l'amener à une certaine repentance et changement de vie.

Certains, dans les circonstances actuelles se tournent vers les autorités religieuses et surtout vers l'Église. Mais l'Église a les mains nues, elle n'a aucune force à opposer aux brigands et aux «brûleurs» sauf la force de la Parole de Dieu. Mais il faut prendre cette Parole au sérieux et y croire. L'Église catholique a déjà dit beaucoup de choses sur la conversion, sur la violence et sur le respect de la vie. Elle vous parle de nouveau mais elle voudrait s'assurer si vous êtes prêts à réveiller votre foi et à vous mettre à l'œuvre pour votre propre sauvetage.

Curieusement, et les malfrats, et ceux qui les livrent comme des torches vivantes en holocauste ont recours à Dieu pour assurer leur succès. À travers des pratiques occultes, tous invoquent Dieu, les uns pour perpétrer avec plus d'assurance leurs forfaits, les autres pour se proclamer envoyés de Dieu pour l'élimination des criminels. Ainsi, Dieu devient une assurance d'impunité ou une légitimation de la violence à chaud. Une fois de plus, l'Église prend la parole pour vous rappeler deux lois fondamentales de Dieu qui ne se conditionnent pas l'une l'autre : *«Tu ne voleras pas», «Tu ne tueras pas»*. Ces deux lois absolues touchent la personne humaine : l'une dans ses biens, l'autre dans sa vie. Dieu, auteur de la vie et qui a remis les choses créées au service de la vie de l'homme est le seul qui doit exiger le respect de la vie et des biens. C'est ce qu'il a clairement exprimé dans ces deux commandements.

DEVENIR DE VRAIS FILS DE NOTRE PÈRE

Mais le Dieu que nous invoquons nous les chrétiens est le Dieu qui pardonne à condition que l'on reconnaisse sa faute et qu'on fasse effort pour s'en sortir. Dieu distingue l'homme de son péché. C'est pourquoi il pardonne car l'homme est capable de sortir de son péché. Mais Dieu veut que nous les chrétiens nous soyons de vrais fils de notre Père qui fait tomber sa pluie sur les justes comme sur les injustes. Il nous demande d'accorder notre pardon à celui qui nous a offensés, et fait de notre pardon la condition de son pardon. *«Père... pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés»*. La foi en Jésus-Christ mort sur la croix pour le pardon de nos péchés n'est pas un jeu d'enfant mais un engagement d'adulte à sa suite en portant nous aussi la croix du pardon.

De plus, le Seigneur qui a créé le monde, y a mis certaines lois incontournables : on ne peut pas éteindre le feu par le feu. Aussi la Loi nouvelle que le Christ nous a apportée et sur laquelle repose notre foi est la Loi de l'amour. *«Tu aimeras Dieu... et tu aimeras le prochain comme le Christ t'a aimé»*. N'est-ce pas paradoxal que le Christ ait transformé l'amour qui est le sentiment humain le plus commun qui soit, en une véritable loi ? Non, car il ne s'agit pas de l'amour-sentiment mais de l'amour-dévouement, de l'amour-engagement au service du bien de tout homme et de tout l'homme *«Vous avez appris qu'il a été dit 'Œil pour œil, dent pour dent'. Et moi je vous dis de ne pas résister au méchant. Au contraire si quelqu'un te gifle sur la joue droite tends-lui aussi l'autre»* (Mt 5, 38-39). Il faut le dire clairement, même si c'est difficile à entendre et à réaliser : la haine et la vengeance sont contraires à la volonté de Dieu.

L'Église a pour mission de travailler à faire prendre conscience à l'homme de sa dignité de créature et de fils de Dieu. Elle est mère et éducatrice, comme l'a déclaré le Pape Jean XXIII, grâce à la Parole de Dieu qui lui est confiée et qu'elle doit annoncer, pour que l'homme comprenne qu'il doit assumer cette éducation en tant que personne et en tant que collectivité.

Ce n'est pas d'abord les forces de l'ordre qui sont garantes de notre vraie sécurité mais l'éducation : l'éducation familiale à la générosité, au service et au pardon, l'éducation morale et civique à l'école et dans les divers groupes où les hommes s'affrontent : syndicats, partis politiques, groupements de développement... Mais aussi au niveau des responsables qui ont en main la gestion de l'État. On finit de grandir physiquement mais on ne doit pas cesser de chercher à grandir moralement.

CONVERTISSONS-NOUS

L'appel de Jean-Baptiste et du Christ «Convertissez-vous, *car le Royaume des Cieux est proche»*, l'appel lancé par vos évêques *«Convertissez-vous et le Bénin vivra»* trouvent aujourd'hui un champ d'application urgent. Convertissons-nous à la vérité, à l'honnêteté, au sens du devoir, au respect de la vie et de la dignité de l'homme, à la justice et à la charité.

Mais la conversion est un don de Dieu que nous devons solliciter et accueillir, non seulement dans l'invocation mais par un engagement à servir la volonté de Dieu. La prière ne consiste pas à mettre Dieu à notre service, mais à nous mettre au service de la volonté de Dieu.

Là où le mal abonde, la grâce de Dieu doit surabonder, car le pardon du Seigneur nous est assuré si nous le demandons et si nous sommes disposés à l'accorder à nos frères et sœurs.

Que le Seigneur nous accorde de travailler à mettre la paix dans nos propres consciences par l'acceptation de sa volonté, afin d'être à même de travailler à la paix sociale à laquelle nous aspirons tous aujourd'hui et que nous appelons sécurité en mettant avant tout l'accent sur notre propre tranquillité mais en taisant les exigences morales et spirituelles de la conversion.

Prends-nous en pitié Seigneur et donne-nous ta Paix.

Natitingou, le 19 octobre 1999.

Les évêques du Bénin

N.B. : Les sous-titres sont de la rédaction.

CONVERTISSEZ-VOUS ET LE BÉNIN VIVRA

(Suite de la page 7)

Votre paix qui naît du pardon,
Votre paix qui grandit
Grâce au pardon que l'homme accorde
À son frère humain.
Mais, Seigneur, nous sommes tombés
bien bas :
Vols, viols, meurtres et pire encore.
Ces hommes qui ont fait cela,
N'ont-ils pas renié leur humanité ?
Oui, certes, mais Toi,
Tu ne les as pas reniés.
C'est difficile pour nous de le comprendre,
De l'accepter. Seigneur, aide-nous.
Aide-nous à comprendre et à accepter.
Donne-nous ta paix qui repose
Sur deux absolus :
Tu ne voleras pas, Tu ne tueras pas.

Donne-nous ta paix,
Toi dont on a dit : «Dieu ne veut pas
«La mort du pécheur
«Mais qu'il se convertisse et vive».
Seigneur, n'y a-t-il pas
Des indécrotables, des inconvertissables?
Qui a créé le cœur de l'homme,
qui a pénétré le cœur de l'homme ?
Me réponds-tu. Moi seul suis capable
De sonder les reins et les cœurs...
Comme Job, ma sagesse humaine
Ne peut que se taire
Devant toi, la source de toute sagesse.
Je n'ai plus qu'une grâce à te demander :
Fais de moi un artisan de ta paix ;
Aide-moi à lutter avec acharnement
Contre le mal qui avilit l'homme,
En moi et dans l'autre.

Mais aide-moi aussi à sauver
La vie de l'homme, en moi et dans l'autre ;
Aide-moi à travailler à la dignité de
l'homme,
En moi et dans l'autre par l'éducation :
Œuvre d'amour et non de peur ;
Aide-moi à cheminer avec les autres
hommes
Dans l'amour de la vérité,
Et dans la haine de la haine ;
Aide-moi à prendre au sérieux
Ta Loi d'amour et aussi les lois
Qui nous permettent de vivre ensemble
Dans une société où droits et devoirs
Sont reconnus, estimés et pratiqués ;
Car, aujourd'hui, nous parlons d'État de
droit.

Aide-nous à parler aussi et surtout
D'État où le droit découle du devoir
Et vice-versa. Seigneur, notre Dieu,
Toi seul es droit, juste et vrai ;
Toi seul es innocent, pur et bienveillant ;
Toi seul sais ce qu'est le pardon
Puisque Tu as livré ton Fils pour nous.
Fais-nous connaître qui Tu es,
Et nous T'invoquerons sous ton véritable
nom
Qui est Amour et tu combleras
Notre soif de paix, la paix qui vient de Toi,
Et Tu donneras la paix
À tous nos morts.

Amem !

† Mgr. Robert Sastre

POLITIQUE — DIPLOMATIE

GRANDE BRETAGNE :

LES CONFLITS AFRICAINS PROFITENT AUX VENDEURS D'ARMES

Les livraisons d'armes, globalement stables à l'échelle mondiale en 1998, ont quasiment doublé en Afrique sub-saharienne, déchirée par une multitude de conflits régionaux, indique l'institut international d'études stratégiques dans un rapport publié le jeudi 21 octobre dernier.

Au total, le commerce des armes a atteint 56,9 milliards de dollars soit près de 34.140 milliards de F CFA en 1998, un chiffre très légèrement supérieur aux 56 milliards soit près de 33.600 milliards de F CFA de l'année précédente. mais en léger déclin si l'on tient compte de l'effet inflation.

Face aux traditionnels gros acheteurs d'armes, comme l'Arabie Saoudite ou Taïwan, l'Afrique sub-saharienne ne représente qu'une petite partie du marché mondial.

Mais sa part est passée de 1,8% à 3% en 1998, autant que celle de l'Amérique latine, dont le niveau de richesse est sans comparaison avec celui des pays d'Afrique noire, souligne l'institut d'experts basé à Londres dans son rapport annuel sur l'équilibre des forces armées dans le monde.

Les trois-quarts des pays de la région sont en guerre, ou menacés par des groupes armés, aux motivations politiques ou économiques : plus de la moitié des conflits recensés dans le monde concernent l'Afrique sub-saharienne et sont parmi les plus meurtriers.

Contrairement aux idées reçues, l'éventail de l'armement qui s'est déversé sur le continent est très large, soulignent les experts britanniques. On y trouve aussi bien des armes légères d'occasion que les derniers modèles des avions de combats russes, livrés à l'Éthiopie et à l'Érythrée.

La croissance a eu beau être faible dans ces pays (1% pour la région hors effet inflation), l'argent n'a pas manqué pour acheter les armes : venu de pays ''amis'', comme l'Iran qui aide le Soudan, ou la Libye qui finance une part des achats de la République démocratique du Congo.

La diaspora émigrée à l'étranger a également soutenu l'effort de guerre, de même que les entreprises étrangères installées dans ces pays, via les taxes à l'exportation et sur les concessions. Enfin, assurent les experts, une partie de l'aide internationale qui transite par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale a probablement servi à acheter des armes.

«Cela pose des questions sur le rôle involontaire des institutions financières internationales qui se retrouvent à participer à l'addition des guerres africaines», souligne l'institut.

Dans certains cas, les dépenses sont montées à des niveaux très lourds : l'Érythrée en conflits avec l'Éthiopie a ainsi consacré quelque 36% de son PIB aux achats d'armement.

(ABP)

PRÉSIDENTIELLE AU NIGER :

MAMADOU TANDJA ET MAHAMADOU ISSOUFOU AU DEUXIÈME TOUR

Le colonel à la retraite Mamadou Tandja et l'ancien premier ministre Mahamadou Issoufou favori présumé de la junte au pouvoir au Niger, disputeront le deuxième tour de la présidentielle, selon les résultats complets du premier tour annoncés le mercredi 20 octobre dernier par la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

L'ancien président Mahamane Ousmane a été lui éliminé, n'étant pas parvenu à refaire son retard sur M. Issoufou dans son fief de Magaria, dans la région de Zinder (Est de Niamey), en pays haoussa, l'ethnie majoritaire acquise au premier président démocratiquement élu du Niger (en 1993).

Le résultat de la circonscription de Magaria a été le dernier publié au terme d'un exceptionnel suspense électoral.

3.122 voix seulement séparent MM Issoufou et Ousmane.

M. Tandja, candidat de l'ancien parti unique, le Mouvement national pour la société de développement (MNSD), est arrivé nettement en tête du premier tour disputé dimanche 17 octobre dernier avec 617.554 voix (31,30% des suffrages).

M. Issoufou, candidat du parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS), a lui obtenu 435.693 voix (22,78%).

M. Ousmane, représentant la Convention démocratique et sociale, a pris la troisième position avec 430.571 voix (22,52% des suffrages).

Le deuxième tour de la présidentielle est prévu pour se dérouler le 24 novembre prochain en même temps que les législatives, selon le programme de retour à la démocratie conduit par la junte du commandant Daouda Malam Wanké, qui dirige le Niger depuis l'assassinat le 9 avril dernier du président Ibrahim Baré Maïnassara.

1,99 million d'électeurs sur un total de 4,56 millions (participation de 43,66%) ont pris part au premier tour qui s'est «déroulé dans le calme, la sérénité. la transparence et l'honnêteté», selon les observateurs internationaux coordonnés par le Secrétariat de l'Assistance électorale des Nations unies.

C'est la troisième fois, après 1993 et 1996 que, M. Tandja brigue la magistrature suprême. En 1993, il avait été battu par M. Ousmane au deuxième tour, alors qu'il était en tête au premier tour.

De nombreux observateurs s'attendaient à ce que l'actuelle élection présidentielle soit une répétition de celle de 1993, avec MM. Tandja et Ousmane au deuxième tour.

M. Issoufou a créé la surprise en bousculant cette hiérarchie.

(ABP)

TIMOR-ORIENTAL : UN PAYS EXSANGUE

Au Timor-Oriental, se déroule actuellement l'un des déploiements militaires les plus importants en Asie depuis la guerre du Vietnam. «Interfet» est le nom de la force multinationale dont l'ONU a décidé l'envoi au Timor-Oriental pour rétablir» la paix et la sécurité». «Interfet» est certes une force «musclée» mais sa mission, non moins périlleuse en raison du fait qu'elle intervient dans un pays en proie à la domination de la violence. Un territoire littéralement mis à sac par les milices pro-indonésiennes durant trois semaines de destructions, de pillages, de massacres et de déportations massives. Le comble de l'horreur est parti du verdict du référendum sur l'indépendance organisé le 30 août 1999.

L'ancienne colonie portugaise annexée par l'Indonésie en 1975 avait choisi par référendum, l'indépendance. Des milices soutenues par l'armée de Djakarta avaient contesté ce choix.

Les victimes de la terreur se composent par dizaines de milliers; plus de 600.000 Timorais (sur une population totale de 800.000 personnes) ont, fui leurs habitations : 200.000 sont réfugiés ou parqués de force dans la partie occidentale de l'île; des milliers de familles, errent, affamées, dans les montagnes : les infrastructures nécessaires au développement économique sont ravagées, et Dili, la capitale de l'île, est détruite à 95%.

Arrivés bien tardivement, les soldats de la paix (7.500 à 8.000 hommes venus de plus de 20 pays) découvrent à la fois l'étendue du désastre et la menace des milices.

UNE ÎLE DIVISÉE

Le Timor-Oriental est un héritage de la colonisation et plus particulièrement de la compétition entre les Pays-Bas et le Portugal. Objet de la rivalité des deux pays, l'île a été partagée en deux par un Traité en 1859 : la partie occidentale a été attribuée aux Hollandais pendant que les Portugais ont reçu le contrôle de la partie orientale. En 1945 à la suite de la proclamation d'indépendance de l'Indonésie, les Pays-Bas se sont retirés de l'archipel, à la différence du Portugal qui a maintenu une présence jusqu'en 1974, date à laquelle la «Révolution des œillets», au Portugal, a précipité le démembrement de ce dernier empire colonial. Alors que le Timor-Occidental avait fait le choix de l'Indonésie dès 1945, un mouvement rebelle a proclamé dans un premier temps l'indépendance du Timor-Oriental jusqu'à son invasion par l'armée indonésienne en 1975 et à l'annexion du territoire, un an plus tard.

E. D.

UN CADEAU QUI DURE.
UN CADEAU QUI INSTRUIT.

À UNE CONNAISSANCE, OFFREZ UN ABONNEMENT À "LA CROIX DU BÉNIN" ;

Un cadeau
— qui dure,
— qui favorise l'éducation permanente de la foi,
— qui nourrit les solidarités en Église,
— qui n'a pas son pareil chez nous,
— qui…
— qui…
— qui…

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

LES SAHÉLIENS VEULENT CHOISIR LEUR DÉVELOPPEMENT

Définir son modèle de développement, le mettre en œuvre et en assumer les succès et les échecs… Les Sahéliens veulent rompre avec l'aide clefs-en-mains des pays donateurs.

Avec sa barbe fleurie et son bonnet de laine, Mamadou Cissoko, responsable paysan sénégalais, ressemble plus à un vieux sage qu'au redoutable polémiste qui donne la réplique à un haut fonctionnaire de la coopération d'un pays européen. La scène se passe à Yverdon, non loin de Genève, en Suisse. Sous les lambris d'un grand hôtel de cette petite ville tranquille, près de 120 délégués au nombre desquels des ministres sahéliens, des représentants d'organisations paysannes, d'Ong, du secteur privé et des bailleurs de fonds discutent des efforts à consentir de part et d'autre pour accroître l'efficacité de l'aide.

Un sujet où les discours convenus prennent habituellement le pas sur le parler-vrai. *«Il faut jouer cartes sur table»*, recommande d'entrée de jeu Madame Jacqueline Damon, la directrice du Club du Sahel, un forum rassemblant les pays sahéliens et leurs donateurs du Nord. *«Il est temps d'en finir avec les non dits»*, précise à son tour le Suisse Jean Philippe Cart, président du Club.

Les délégués se regardent droit dans les yeux et disent ce qu'ils ont parfois trop longtemps gardé sur le cœur *«Comment voulez-vous que le développement n'échoue pas quand vous nous imposez votre vision du monde ?*, demande Cissoko. *«Vous restez dans vos bureaux et imaginez ce qui va le mieux pour nous et vous y mettez un vernis participatif en envoyant un consultant pendant quelques jours nous écouter. Mais il travaille sur la base de vos termes de référence, pas de nos besoins. Après, vous nous présentez un projet prêt-à-porter. Nous acceptons, faute de mieux. Évidemment, c'est l'échec et vous nous en rendez responsables. Voilà où nous en sommes. Il faut que ça change»*.

Changer, c'est aussi ce qu'exige El Madani Diallo, ministre malien de l'Économie, du Plan et de l'Intégration. *«La moitié de l'aide que nous recevons est liée. les pays donateurs nous imposent leurs conditionnalités. Il faut commander tous les équipements chez eux et embaucher leurs experts. Or ce ne sont pas toujours les plus concurrentiels. Mais nous n'avons pas le choix»*.

TOUS RESPONSABLES ET COUPABLES

Quarante ans après les indépendances, l'aide tarde à produire les effets escomptés. À qui la faute ? *«Pays donateurs et pays receveurs, nous sommes tous responsables et coupables»*, répond Oussoubi Touré. *«La politique de l'aide au développement est définie en fonction de modes imposées par les bailleurs de fonds. Aujourd'hui, par exemple, on ne parle que de bonne gouvernance. Peu importe si le concept est bon ou mauvais. Je constate pour ma part que le Nord décide, le Sud exécute»*. L'intellectuel sénégalais accuse aussi les pays africains de manquer de vision et par conséquent de ne pas assumer leurs responsabilités dans la définition claire de leurs priorités de développement et dans l'orientation de l'aide. *«Nos pays sont pauvres et se préoccupent surtout de maximiser l'aide. Ils sont preneurs de tous les financements qui se présentent quelles qu'en soient les conditions, juste pour accéder aux ressources»*.

Cette réflexion prospective organisée par le Club du Sahel du 22 au 24 septembre 1999, en Suisse, n'était pas un simple exercice cérébral. Elle intervient dans un contexte marqué par la stagnation, voire une diminution de l'aide en direction des pays sahéliens. *«Les donateurs sont fatigués. Ils nous donnent le matin, le soir ça repart chez eux. Ils veulent que ça change sous la pression de leurs contribuables. Ceux-ci exigent qu'il y ait une évolution et dans les deux sens. Car l'argent revient pour soutenir des réseaux politiques du Nord. Ce sont les moyens de la coopération qui y pourvoient. L'aide devrait aller directement aux populations africaines pour espérer un changement en profondeur»*, analyse John Igué, chercheur et ministre béninois.

Au Sud précisément, l'émergence d'une société civile, contrepoids ou allié du pouvoir, pousse aussi à la rénovation de l'aide. *«Dans nos États, il y a des forces nouvelles qui émergent et qui veulent avoir leur mot à dire, participer au développement»*, constate A. Madani Diallo. *«Il faut que tout ceci soit pris en compte pour que la coopération soit plus efficace, aille vers les attentes des populations»*.

OUVRIR LE SAC DU FÉTICHE

Promouvoir la transparence des fonds négociés par l'État, renforcer les compétences des Sahéliens en matière de définition des politiques de développement, former au lobbying, harmoniser les programmes et les évaluations… les solutions techniques ne manquent pas pour faire des Sahéliens les maîtres de leur développement. Mais pour nombre de participants, il faut aller plus loin. *«Il faut ouvrir le sac du fétiche pour que chacun le voit au lieu que ce soit le privilège d'un seul initié, en l'occurrence l'État, qui sait tout et décide de tout en notre nom à tous et nous en fait porter les conséquences sans les avantages»* , dit en substance Paul Ouédraogo, un leader paysan burkinabé qui appelle à plus de transparence. La presse y aura un grand rôle à jouer.

L'adoption d'un plan Marshall pour le Sahel, autrement dit l'accroissement de l'aide, pourrait contribuer à enclencher cette nouvelle dynamique. Mais comment concilier le devoir d'ingérence et la confiance proclamée sur tous les tons ? *«L'amitié veut-elle dire qu'en plus du salon, vous pouvez vous rendre jusque dans notre chambre à coucher ?»*, demande aux bailleurs de fonds l'homme d'affaires malien, Ibrahima Makanguilé, apparemment partisan d'un contrôle plus rigoureux des fonds de la coopération. Pour Serge Snerch, du Club du Sahel, *«le rétablissement d'une vraie relation de confiance mutuelle sans 'surveillance impudique est probablement la condition d'une augmentation des flux financiers actuels en direction du Sahel»*.

Autant dire que l'accord est parfait sur les grands principes. Reste à passer à la phase pratique, comme s'y sont engagés des pays comme le Burkina et le Mali, qui veulent coordonner pour le premier l'aide au secteur agricole et pour le second l'utilisation de l'aide.

Souleymane Ouattara
SYFIA/Suisse

CE QU'IL SERAIT BON QUE VOUS SACHIEZ

◆ **Le projet béninois de budget général de l'État pour la gestion 2000 est arrêté en ressources à la somme de 251,3 milliards de F CFA et, en charges à la somme de 375,8 milliards de F CFA. Il s'en dégage ainsi un déficit de 124,5 milliards entièrement couverts par les ressources extérieures.**

◆ **859 millions de FF, soit 85.900 millions de F CFA tel est le budget du club de football le plus riche du monde. Il s'agit de l'équipe anglaise Manchester United. Il est suivi de près par les Espagnols FC Barce-lone (576 millions de FF, soit 57.600 millions de F CFA) et le Real de Madrid (544 millions de FF, soit 54.400 millions de F CFA).**

◆ **Chaque année, la désertification et la sécheresse provoquent un manque à gagner de 45 milliards de F CFA, dans le monde.**

◆ **Selon une estimation de l'OPEP, la capacité de production quotidienne des raffineries de pétrole est de 2,9 millions de barils.**

◆ **4,07 milliards de FF, soit 407 milliards de F CFA, c'est le montant que la Banque européenne d'investissement a accordé en 1998 aux pays africains du Sud du Sahara. L'Afrique australe est la première bénéficiaire de cette mesure, avec un total de 2,76 milliards de FF, soit 276 milliards de F CFA, dont 90.400 millions de F CFA pour la seule Afrique du Sud, véritable privilégiée. L'Afrique orientale a bénéficié de 77.000 millions de F CFA, contre 54.000 millions de F CFA pour l'Afrique occidentale.**

◆ **Avec 18,5 millions de tonnes de bauxite soit 16% du marché mondial, l'Afrique détient le tiers des gisements mondiaux. En 1988, sa production est de 115 millions de tonnes. Ce minerai est le plus utilisé pour obtenir de l'alumine, matière intermédiaire nécessaire à la fabrication de l'aluminium. Il a été découvert pour la première fois en 1821 par le Français Pierre Berthier.**

◆ **Selon un rapport publié mardi 5 octobre 1999, par la société danoise BTM Consult, l'énergie du vent peut fournir 10% de la consommation d'électricité dans le monde en 2020, créer 1,7 millions d'emplois et réduire les émissions globe d'oxyde de carbone (CO_2) de 9,530 milliards de tonnes au total.**

"LA CROIX DU BENIN"
Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19
COTONOU
(République du Bénin)
Compte :
C.C.P. 12-76
COTONOU
Directeur de Publication
BARTHÉLEMY
ASSOGBA CAKPO
Dépôt légal n° 887
Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un
Abonnement de Soutien ..... 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)
Abonnement de Bienfaiteur ..... 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)
Abonnement d'Amitié ..... 20.000 F CFA et plus (200 FF)
Changement d'adresse ..... 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

- Bénin	3.720 F CFA	
- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	4.680 F CFA	
- Guinée	5.760 F CFA	
- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A	5.760 F CFA	
- France	5.760 F CFA	
- Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone	7.560 F CFA	
- Kinshasa (Zaire)	9.000 F CFA	
- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12.600 F CFA	
- U.S.A	9.480 F CFA	94,80 FF
- Amérique (Nord, Centrale, Sud)	10.200 F CFA	102,00 FF
- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A, Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège	8.520 F CFA	85,20 FF
- Canada	10.200 F CFA	102,00 FF
- Chine	12.600 F CFA	126,00 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)